

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 octobre 2015

DCM N° 15-10-29-2

Objet : Stratégie Allemagne de la Lorraine - Rapport final.

Rapporteur: Mme TRAN

Dans le prolongement de l'Année de la France en Allemagne en 2013, la Sarre a souhaité en 2014 rendre visibles et palpables les rapports de la Sarre avec la France et a confirmé le souhait du gouvernement sarrois de développer en ce sens une stratégie à long terme. Le gouvernement de la Sarre, sous la direction de sa Ministre-Présidente, Annegret Kramp-Karrenbauer, a développé en 2014 la *stratégie « France » du gouvernement sarrois – pour un large débat et le soutien des citoyens sarrois*.

Avec une stratégie « France » orientée sur le long terme, le gouvernement sarrois souhaite exploiter davantage les potentiels de coopération et orienter le cadre politique de manière ciblée tout en considérant les contraintes de consolidation budgétaire. Dans ce but, le document-cadre propose des objectifs et des mesures directrices. La proposition centrale est de faire de la Sarre, d'ici 2043, un espace plurilingue performant d'emprise franco-allemande. La génération née à partir de 2013 doit avoir toutes les possibilités pour que d'ici 2043, c'est-à-dire en une génération, le français puisse devenir une langue véhiculaire en Sarre, à côté de l'allemand, langue officielle et d'éducation.

Afin de faire écho à cet engagement sarrois, le Conseil Régional de Lorraine a souhaité mettre en œuvre une « *Stratégie Allemagne de la Lorraine* ». Cette initiative, coordonnée depuis octobre 2014 par le Conseil Départemental de la Meurthe-et-Moselle en lien avec le Conseil Départemental de la Moselle, a été élaborée collectivement avec de nombreux partenaires institutionnels (Conseil économique, social et environnemental de Lorraine, Conseils départementaux de la Meuse et des Vosges, Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et Communauté Urbaine du Grand Nancy, Villes de Metz, Nancy, Epinal et Thionville, Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'Agriculture, Université de Lorraine, Rectorat de l'Académie Nancy-Metz, Consul Général de France en Sarre).

Cette stratégie a pour but de renforcer la coopération franco-allemande en Lorraine dans les domaines notamment de la formation professionnelle, de l'économie, de l'enseignement supérieur, de l'enseignement de l'allemand, de la mobilité, de la culture et du tourisme.

Afin de mettre en œuvre cette stratégie Allemagne de la Lorraine, huit groupes de travail ont été formés en novembre 2014, chargés de recenser l'existant et d'être force de propositions d'actions à mettre en œuvre.

La Ville de Metz s'est particulièrement investie dans ces travaux, en cohérence avec le rôle majeur qu'elle joue de longue date dans le développement des relations transfrontalières et franco-allemandes. En effet, Metz se mobilise depuis de nombreuses années autour d'échanges constants et de manifestations telles que les « Rendez-vous franco-allemands », les « Rencontres sportives de Metz, Trèves, Luxembourg et Eupen », l'accueil de la « Conférence de Metz sur la Coopération transfrontalière franco-allemande » le 7 juillet dernier au Centre Pompidou-Metz.

Metz joue également un rôle important dans la promotion de l'apprentissage de la langue allemande dès le plus jeune âge, en participant au financement de postes d'intervenants en milieu scolaire dans le cadre du dispositif Trilingua.

Par ailleurs, la Ville de Metz a récemment consolidé son engagement au sein de QuattroPole avec la création de l'« Association QuattroPole e.V. », dont le rôle est essentiel pour approfondir la coopération au niveau politique et pour renforcer son efficacité au niveau administratif. Par ailleurs, outre le renforcement de la lisibilité de cet espace en Europe, l'un des objectifs de QuattroPole est de mettre en place des projets concrets et services transfrontaliers spécifiques, renforcer la mutualisation des savoir-faire dans les domaines de la mobilité (offre de transport public adaptée au contexte transfrontalier), l'économie numérique et l'innovation (mise en réseau de l'initiative LORnTECH à l'échelle transfrontalière), ou le développement durable et le commerce équitable (élaboration d'un concept commun).

C'est donc tout naturellement que la Ville de Metz a pris une part active dans la réflexion engagée sur la stratégie Allemagne de la Lorraine, en pilotant notamment, aux côtés de la Ville de Nancy, le groupe de travail « échanges entre citoyens », dont les propositions visent notamment à renforcer les échanges par le biais de manifestations telles que l'organisation à l'échelle de la région de la Journée franco-allemande le 22 janvier et de la Fête de l'Europe, le rassemblement des citoyens des deux pays lors de nos deux Fêtes nationales, une rencontre des villes jumelées françaises et allemandes de la Grande Région ou encore la consolidation de l'accueil de jeunes et la mise en place de stages d'été dans les communes jumelées.

Les synthèses des travaux de l'ensemble des groupes de travail sont présentées sous la forme d'un « rapport final » qui comprend les actions retenues par l'ensemble des partenaires institutionnels.

Ce rapport final ne prétend pas se substituer aux relations bilatérales existantes, ni aux coopérations de proximité, mais s'inscrit dans le prolongement des initiatives existantes.

Il appartient au Conseil Municipal de prendre acte dudit rapport.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU l'engagement pris lors du Comité de pilotage du 25 juin dernier,

VU le courrier du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle en date du 05 août dernier,

VU le rapport final « Stratégie Allemagne de la Lorraine »,

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville de Metz de participer à la Stratégie Allemagne de la Lorraine,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport final « Stratégie Allemagne de la Lorraine ».

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

La Conseillère Déléguée,

Doan TRAN

Service à l'origine de la DCM : Coopération transfrontalière et décentralisée

Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme

Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

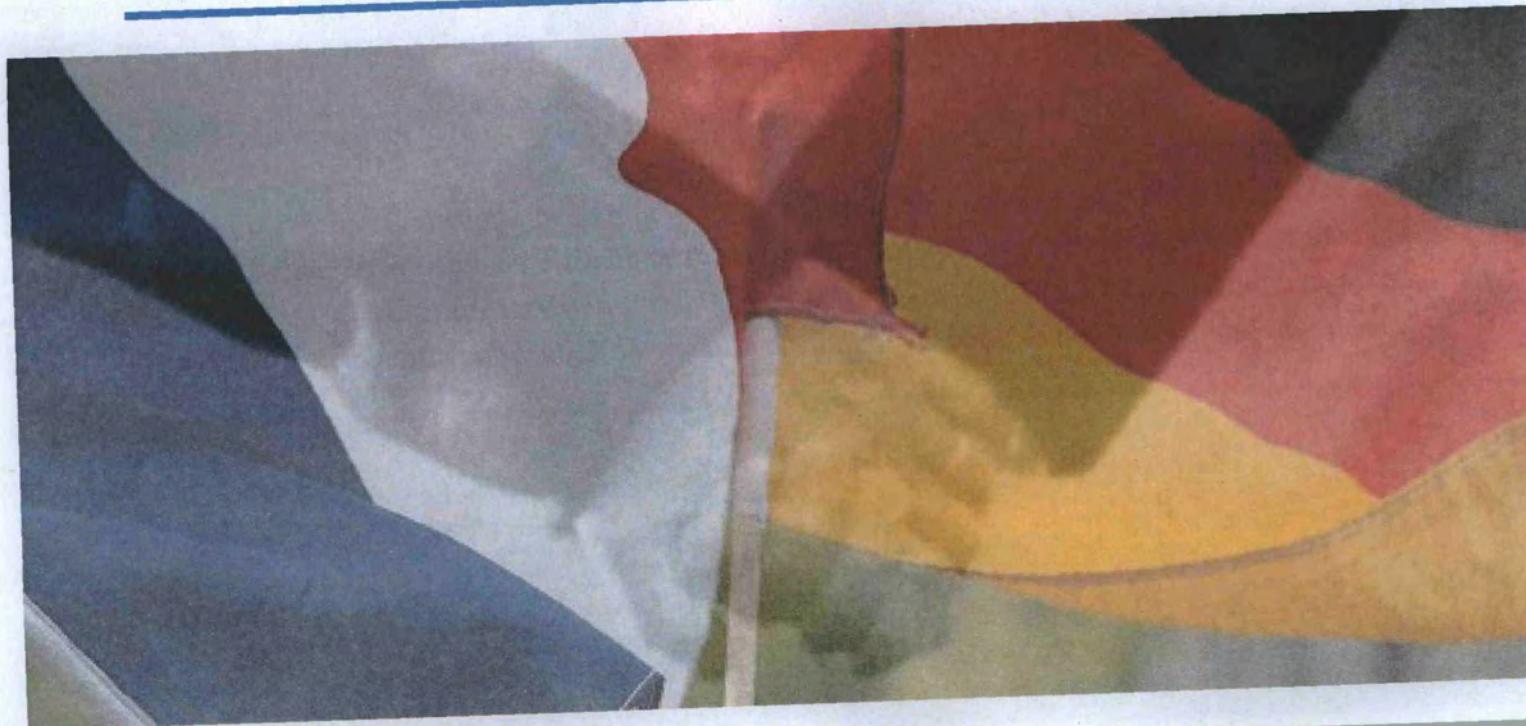
Séance ouverte à 17h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 13

Décision : SANS VOTE

« Stratégie Allemagne de la Lorraine » Rapport final

Synthèse et propositions juin 2015



SOMMAIRE

Page 2

- *Propos introductifs*
-

Pages 3 à 15

- *Economie-emploi-formation professionnelle,*
-

Pages 15 à 22

- *Enseignement supérieur-recherche,*
-

Pages 22 à 27

- *Apprentissage de la langue du voisin et échanges scolaires,*
-

Pages 27 à 32

- *Mobilité*
-

Pages 33 à 40

- *Culture et tourisme / communication grand public /échanges entre citoyens / organisation des échanges institutionnels et entre administrations,*
-

Page 41 à 44

- *Plan d'action « stratégie Allemagne de la Lorraine »*
-

Pages 45 à 47

- *En conclusion,*
-

Annexes,

Lettre du 30 avril 2015 du Président du Conseil régional de Lorraine à madame la Ministre de l'Education nationale.

Lettre du 05 mai 2015 du Président du Conseil départemental de la Meurthe & Moselle à madame la Ministre de l'Education nationale, et lettre de réponse de la ministre en date du 1^{er} juin.

Lettre commune du 03 juin 2015 du Président du Conseil départemental de la Moselle et de la Ministre présidente du Land de Sarre à madame la Ministre de l'Education nationale.

« Stratégie Allemagne de la Lorraine

En octobre 2014, Jean-Pierre MASSERET Président du Conseil régional de Lorraine confiait à Mathieu KLEIN Président du conseil départemental de la Meurthe et Moselle en coordination avec Patrick WEITEN, Président du conseil départemental de la Moselle, la mission de coordination des acteurs lorrains sur la « Stratégie Allemagne de la Lorraine ».

Une première réunion plénière constitutive d'un comité de pilotage s'est réunie le 14 février 2015.

Composé du Conseil régional de Lorraine, du Conseil économique, social et environnemental de Lorraine, des Conseils départementaux de la Meuse, de la Meurthe et Moselle, de la Moselle et des Vosges, les villes du Sillon Lorrain : Epinal, Nancy, Metz et Thionville, des Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole et Communauté Urbaine du Grand Nancy, des Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'Agriculture, de l'Université de Lorraine, du Rectorat de l'Académie Nancy-Metz et du Consul général de France en Sarre.

Ce comité de pilotage a constitué huit groupes de travail représentatifs des grands enjeux de cette stratégie, dont le pilotage a été partagé entre tous les acteurs de cette mission,

- ✓ **Economie-Emploi-Formation professionnelle (CD57, CRL - CRCI)**
- ✓ **Enseignement supérieur-Recherche (CRL - Université de Lorraine)**
- ✓ **Apprentissage de la langue du voisin et échanges scolaires (CD54 et 57 - Rectorat)**
- ✓ **Culture et tourisme (CUGN - CA2M/Sillon)**
- ✓ **Communication Grand Public (CRL et CESE)**
- ✓ **Organisation des échanges institutionnels et entre administrations (CD54-CNFPT)**
- ✓ **Mobilités (CRL - CD57)**
- ✓ **Echanges entre citoyens (villes de Metz - Nancy)**

Ces huit groupes de travail, avec la participation de la direction régionale du CNFPT, ont décrit les enjeux, recensé l'existant et formulé des propositions d'actions.

Leurs contributions ont été synthétisées dans un document d'étape examiné et validé par le Comité de pilotage du 25 juin dernier.

Ce document d'étape a évolué sous la forme d'un rapport final de mission.

Que tous les acteurs de ce travail, dont le calendrier initialement retenu a été respecté, soient remerciés pour leurs efforts.



A. • ECONOMIE-EMPLOI-FORMATION

PROFESSIONNELLE

1. Enjeux

La Lorraine se caractérise par une forte présence étrangère dans son tissu économique, notamment industriel. Dans certaines zones d'emploi, les entreprises étrangères absorbent 20% de l'emploi salarié. Fort d'une présence historique des investisseurs allemands, leurs investissements représentent 33% en termes d'emploi des investissements directs étrangers, soit plus de 22 000 postes. Même si cette tendance tend à s'atténuer, l'emploi lié aux investissements étrangers en Lorraine continue à être fortement marqué par la proximité géographique de l'Allemagne. La volonté de ses industriels d'investir à l'étranger et donc en Lorraine reste tangible favorisée en cela par de très fortes compétences dans différents domaines : R&D -recherche et développement-, santé, logistique, services aux entreprises...

Par ailleurs, l'important écart démographique constaté entre les deux pays a des répercussions importantes notamment pour la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée en Allemagne. Ainsi, l'INSEE prévoit une hausse annuelle de 110 000 personnes dans la population active française jusqu'en 2025, alors que l'Allemagne affiche une baisse de 100 000 personnes par an. La mise en avant de cette relative disponibilité de ressources humaines peut-être couplée avec la disponibilité foncière, et la position géographique de la Lorraine au carrefour des grands axes est-ouest et nord-sud avec une proximité des marchés Benelux, français et allemand.

Pour ce qui concerne plus directement la Sarre, les projections de population à l'horizon 2030 ramènent sa population au-dessous de 900 000 habitants contre 1 018 000 à la fin 2010. La problématique de la pénurie de personnel qualifié se pose déjà dans l'industrie.

La formation professionnelle des jeunes doit être un objectif fort pour intensifier l'intégration du marché de l'emploi transfrontalier entre la Lorraine et l'Allemagne.

La Lorraine dispose donc des atouts indispensables pour renforcer à la fois, l'accueil d'investissements et d'entreprises allemandes et favoriser leur développement.

2. Constats

ECONOMIE – EMPLOI

A - ATTRACTIVITE TERRITORIALE

Les acteurs territoriaux du développement économique (communes, intercommunalités, départements, région) ont mis en place des dispositifs pour attirer ou accompagner ces investissements. Les actions en matière d'attractivité sont relativement hétérogènes, car si pratiquement tous les échelons territoriaux sont actifs, des disparités existent à chaque strate de collectivité. Par exemple, les départements de Moselle et des Vosges ont fait le choix de leurs d'agences de développement économique pour mener des actions et démarches de prospection exogène, dont l'Allemagne. Fruit d'un partenariat avec le Land de Sarre, la Moselle dispose également d'une représentation à Berlin à la Landesvertretung de Sarre, afin d'organiser le lobbying et la promotion du territoire auprès des décideurs institutionnels et industriels allemands.

Parallèlement de nombreuses initiatives existent au niveau communal/intercommunal avec des dispositifs plus structurés et plus nombreux dans les territoires proches de la frontière allemande. Celles-ci sont facilitées et confortées par :

- un bilinguisme partiellement encore présent,
- des structures propres disposant d'une longue expérience dans l'accompagnement de projets d'entreprises et d'implantations d'entreprises allemandes,
- des personnes ressources disposant d'expériences professionnelles en Allemagne.

B - LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

• Conseil régional de lorraine

La politique économique du CRL accompagne les entreprises régionales afin de contribuer à leur dynamisme et accélérer la concrétisation de leurs projets. Il participe ainsi à la création et à la pérennisation d'emplois sur le territoire en ciblant notamment les emplois à forte valeur ajoutée.

Les actions menées par le CRL ciblent principalement les PME de l'industrie, des services à l'industrie et de l'artisanat. L'objectif global est de favoriser leur compétitivité et l'emploi, par des mesures d'accompagnement et de financement.

Concrètement, il vise à faire levier sur le nombre et la qualité des projets d'entreprises. Le CRL accompagne ainsi la création /reprise et le développement des entreprises à travers de divers outils et dispositifs (conseil, soutien financier...). Des actions spécifiques ciblent certaines filières (automobile, matériaux...), des secteurs comme par exemple l'économie

sociale et solidaire ou certains types d'investissement comme ceux liés à l'efficacité énergétique.

Les dispositifs ne ciblent pas spécifiquement les investissements d'origine allemande/étrangère, mais ceux-ci sont suivis avec une attention particulière vu les spécificités de ce type de projet.

Pour accompagner cette démarche et la rendre encore plus visible à l'international, une communication spécifique visant la valorisation des atouts économiques de la Lorraine a été initiée fin 2014 / début 2015. Cette opération de marketing territorial en cours de réalisation tiendra compte des initiatives prises par les autres acteurs territoriaux (par exemple le site Internet Atlas VEME) et permettra de promouvoir une offre territoriale cohérente et attractive (réalisation de documents promotionnels, participation à des manifestations...).

- **La stratégie du conseil départemental de la Moselle à travers l'action de Moselle développement**

Le Conseil départemental de la Moselle a inscrit l'attractivité au cœur de la stratégie de développement économique de son territoire. Moselle Développement, agence de développement économique du Département créée il y a 60 ans, autour des enjeux de promotion, prospection, accompagnement des acteurs économiques, constitue dans ce cadre un atout précieux bénéficiant aux investisseurs et chefs d'entreprises.

Moselle Développement renforce actuellement ses partenariats avec l'Allemagne en initiant un projet pilote de promotion économique binationale, qui poursuit les objectifs suivants :

1. Positionnement des destinations TGV-ICE Metz, Forbach, Sarrebruck et Kaiserslautern ainsi que de leurs zones de chalandise comme plaques tournantes des réseaux et échanges économiques franco-allemands ;
2. Promotion économique en faveur des bassins d'activités de Metz, Forbach, Sarrebruck et Kaiserslautern, comme lieux d'implantation privilégiée.

- **MOSA - Maison ouverte des services pour l'Allemagne**

Dans le cadre de la stratégie de rapprochement du département de la Moselle et du Land de Sarre, la Communauté d'Agglomération de Forbach-Porte de France en partenariat avec les autres EPCI du territoire assure la maîtrise d'œuvre de la Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne. Celle-ci a comme vocation d'offrir un service public de proximité accessible et concentrer en un lieu unique l'information des frontaliers et la facilitation de leurs démarches administratives. S'appuyant sur la participation des organismes sociaux sarrois, le soutien du gouvernement de la Sarre, la MOSA assure également une mission d'observation du territoire frontalier.

• WTC - World trade center Metz-Saarbrücken

C'est un réseau d'affaires en Saarlorlux. Son objectif est de favoriser les relations entre les entreprises de la Grande Région, à travers des réunions thématiques, des échanges, et trois clubs d'affaires (le Club Défi Export Lorraine, le Club N-TECH et l'antenne lorraine de l'AmCham Alsace-Lorraine). Il facilite également la vie des entreprises en leur proposant de nombreux services ouverts à tous les professionnels, et des services destinés à ses adhérents.

• CICM-Conseil Interrégional des Chambres de Métiers de la Grande Région

Constitué de 12 membres (les 4 CMA de Lorraine et la CRMA, la CMA de Sarrebruck mais aussi les CMA de Trier, Pfalz, Koblenz et Rheinhessen en Allemagne), il a été créé en 1989 et a son siège à Luxembourg. Il s'agit d'une coopération institutionnalisée dont les missions sont :

- la représentation commune des intérêts de l'Artisanat,
- le développement d'initiatives de rapprochement de l'encadrement économique de la Grande Région,
- la mise en réseau de services d'assistance et de conseil pour l'artisanat,
- la promotion d'activités transfrontalières,
- l'élaboration commune de propositions et de solutions visant à l'amélioration de la situation économique de l'Artisanat en Grande Région,
- l'intensification des échanges d'informations et d'expériences.

Il travaille aussi sur le volet emploi-formation en vue de l'harmonisation de référentiels dans le cadre de la formation et de la sensibilisation à la mobilité des jeunes apprentis, et sur le volet transmission d'entreprise avec une bourse transfrontalière.

• Agenda Metz-Sarrebrück 2020

L'agenda Metz-Sarrebrück 2020 vise à faire de l'axe Metz-Sarrebrück un élément central de la stratégie du Land de Sarre et d'une stratégie miroir en Lorraine (s'appuyant notamment sur la Moselle), intégrant le contrat de projet Etat-Région. Les partenaires sont Metz Métropole / Ville de Metz / Land de Sarre / Ville de Sarrebrück / Consulat Général de France en Sarre / CESEL. L'initiative s'inscrit dans le concept de la « Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie » (VEME). Le périmètre d'intervention thématique est transversale : Education / Innovation / Economie / Culture / Tourisme / Coopération transfrontalière / Europe.

- Des initiatives dans l'Eurodistrict et en Moselle-Est

L'Eurodistrict SaarMoselle lie d'une manière institutionnelle la Moselle-Est avec le territoire sarrois. Déjà avant cette institutionnalisation, les organismes de développement économique de ce territoire ont coopéré avec leurs partenaires sarrois pour mettre en relation des entreprises allemandes et françaises ou pour promouvoir ce territoire transfrontalier. Ainsi, l'Agence pour l'expansion de la Moselle-Est (AGEME) en coopération avec la CCI du Saarland, a organisé des ateliers franco-allemands sur les ressources humaines ou elle a participé aux événements du Wirtschaftsclub Saar-Pfalz-Mosel – un club d'entrepreneur porté par la caisse d'épargne de Sarrebruck. D'autres initiatives sont portées par des pépinières comme par exemple le partenariat entre le STARTERZENTRUM de l'université de la Sarre et l'EURODEV CENTRE à Forbach.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Compte tenu de la nécessité de prendre en compte la spécificité des métiers en tension dans les aires géographiques concernées, les travaux ont été engagés par le conseil régional, qui assure la compétence en matière de formation initiale et continue, dans un cadre bilatéral de région à région, avec la Sarre d'une part, la Rhénanie-Palatinat d'autre part. Cette démarche s'appuie sur les outils existants dans la Grande Région pour la coopération en formation professionnelle et sur les réseaux constitués avec l'Etat (notamment Direccte et Rectorat) et avec les chambres consulaires.

La Lorraine et la Sarre ont signé en juin 2014 un accord-cadre pour la coopération transfrontalière en formation professionnelle initiale et continue ainsi qu'un accord relatif à l'apprentissage transfrontalier, et fort de ce précédent, un accord-cadre a été signé par suite en novembre 2014 pour la formation professionnelle transfrontalière dans l'ensemble de la Grande Région.

A - L'ETAT DES LIEUX DES INITIATIVES EN COURS

Ces initiatives revêtent trois formes, les coopérations initiées ou pressenties dans le cadre d'un pilotage bilatéral entre régions, celles à caractère binational qui ont des incidences en Lorraine, et enfin les initiatives unilatérales.

- **Les coopérations à pilotage interrégional**

L'accord – cadre pour la formation professionnelle initiale et continue Sarre-Lorraine

La première application de l'accord-cadre Sarre-Lorraine pour la coopération transfrontalière en formation professionnelle initiale et continue concerne l'apprentissage transfrontalier. Il verra la première phase démarrer à la rentrée 2015 et portera sur quelques métiers et sur 10 à 15 apprentis transfrontaliers. Les trois autres objectifs à atteindre concernent, la mobilité, les échanges des jeunes au cours de leur formation, la coopération dans le domaine social et de la santé, avec les travaux réalisés en Grande Région par l'Observatoire interrégional de l'Emploi, enfin, le renforcement de l'accès des demandeurs d'emploi à des formations continues à double certification.

La coopération Lorraine / Rhénanie –Palatinat

Les premiers échanges intervenus avec les autorités du Land de Rhénanie –Palatinat en charge de la formation professionnelle ont fait émerger les pistes de coopération similaires.

➤ ***Les coopérations à caractère bi-national qui ont des incidences en Lorraine***

Le service franco-allemand de Placement transfrontalier Lorraine / Sarre

Pôle emploi Lorraine et la Bundesagentur für Arbeit de Sarre ont renforcé leur travail commun en installant en novembre 2013 à Sarreguemines et à Sarrebruck un bureau de placement transfrontalier pour répondre aux attentes des demandeurs d'emploi, mais aussi des entreprises en manque de main-d'œuvre du côté sarrois et dans une moindre mesure en Rhénanie-Palatinat. Le bilan de 18 mois d'activité fait état de 357 embauches sur 644 demandeurs d'emploi accompagnés, soit 55% de sorties positives.

La section transfrontalière de l'automobile

Une coopération à visée éducative a été décidée dans le cadre bi-national franco –allemand et figure dans la déclaration de Sarrebruck de juillet 2013. Elle fait suite à la création d'un lycée franco-allemand de l'aéronautique en appui sur le Lycée professionnel de Latresne près de Bordeaux.

Il s'agit de la création d'une filière lycée franco-allemande dans le secteur de l'automobile par une coopération étroite entre deux lycées professionnels en Sarre et en Lorraine. Il est piloté côté lorrain par le Rectorat de Nancy-Metz.

Il permettra l'accueil du voisin dans la filière maintenance de l'automobile, sur des emplois à qualification renforcée par une double culture industrielle et une maîtrise de la langue technique et professionnelle.

➤ *Les initiatives unilatérales*

• En Lorraine

Initiative du conseil régional de Lorraine pour développer l'apprentissage de la langue allemande chez les demandeurs d'emploi, selon deux axes :

- la remise à niveau, compétences linguistiques de base, essentiellement techniques, en voyant ou revoyant les fondamentaux de la langue allemande usuelle et professionnelle,
- le perfectionnement en langue professionnelle pour les secteurs professionnels nécessitant des compétences linguistiques plus élevées et renforcées, techniques et quotidiennes.

Initiative du Conseil Régional de Lorraine pour les « actions de formation professionnelle continue Franco-Allemandes » à destination des demandeurs d'emploi qui conduisent à des qualifications professionnelles sanctionnées par des titres ou diplômes français et allemand.

• L'Ecole transfrontalière de la 2° Chance

Le projet franco-allemand d'E2C Transfrontalière a été construit en 2010 avec le Groupe Formation CCI 54 et le TÜV NORD Bildung Saar, afin de former et accompagner à l'emploi des jeunes lorrains et sarrois sans qualification. L'objectif est d'implanter cette école à Forbach et Völklingen, afin de mettre en œuvre la formation E2C, avec des temps de travail communs entre jeunes allemands et français, et avec en complément des actions permettant de connaître et apprêhender la culture du voisin et pourvoir des offres d'emplois transfrontaliers.

• En Sarre

Le Centre sarrois d'aide à la Mobilité des jeunes lorrains en formation initiale vers la Sarre a démarré en 2013 à l'initiative d'acteurs privés, comme le centre de formation VAUS soutenu par le syndicat patronal de la métallurgie sarroise avec le soutien du Ministère de l'Economie de la Sarre. Il consiste à aider les jeunes de la région Lorraine dans la réalisation de mobilités individuelles vers la Sarre (plus de 70 stages réalisés). Il vise à développer l'apprentissage de la langue du voisin et des compétences professionnelles et interculturelles et à contribuer à trouver une solution au besoin de main d'œuvre qualifiée tout en faisant connaître les différents systèmes de formation professionnelle chez les acteurs sarrois et lorrains.

2- Propositions pour intensifier les échanges et l'ouverture vers l'Allemagne

ECONOMIE – EMPLOI

A 1 - AMELIORER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET LE MARKETING

TERRITORIAL DE LA LORRAINE VERS L'ALLEMAGNE

Renforcer les moyens en faveur de l'accueil d'investisseurs allemands :

- en s'appuyant sur les initiatives et les compétences existantes ou à venir en Lorraine, en encourageant la présence sur des salons, projets transfrontaliers...
- en créant, par effet miroir à la « Frankreich Stratégie », des guichets territoriaux uniques bilingues pour les IDE allemands à la fois, point d'entrée et sas d'orientation pour tout investisseur allemand.

Améliorer la stratégie de marketing territorial

- en structurant un réseau d'accueil et d'accompagnement d'entreprises allemandes comprenant les acteurs territoriaux, agences de développement économique collectivités, consulaires, etc... pour :
 - identifier et coordonner les acteurs
 - créer un lieu d'échange de bonnes pratiques et d'expériences,
 - identifier des actions à mutualiser...
- en accélérant l'effort de promotion autour des atouts de la Lorraine directement auprès des entreprises allemandes, (disponibilité de ressources humaines et du foncier, qualité de la main d'œuvre, nombreuses ressources pour la R&D...)
- en continuant à encourager la participation des entreprises à capital étranger/allemand aux dispositifs régionaux structurants (pôles de compétitivité, institut de Recherche Technologique, dispositifs de formation, structuration des filières, ...). Cette action pourrait se traduire pour les entrepreneurs par la création d'un label « l'ambassadeur de la Lorraine » en ciblant notamment les dirigeants de sites à capital étranger. Dans ce cadre du matériel de communication et de promotion pourrait être mis à disposition afin de permettre aux ambassadeurs de présenter les atouts de la Lorraine.

Favoriser les relations d'affaires entre la Lorraine et l'Allemagne

- via la création d'une Chambre de Commerce et d'Industrie allemande en Lorraine. A l'instar de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Allemagne (CCFA), en prenant en compte que l'ouverture d'agences commerciales ou des services après-vente constitue une des motivations principales d'investissements à l'étranger : **Développer l'inter-clustering transfrontalier sur des filières d'avenir communes à la Lorraine et à l'Allemagne** :
- 4 priorités stratégiques qui sont des atouts différenciant et communs à la Lorraine et à l'Allemagne, marchés d'avenir prometteurs en termes de création de valeur ajoutée technologique, avec des enjeux liés au développement durable des deux territoires :
 - l'industrie automobile
 - la Silver Economy
 - les écoénergies/écotechnologies
 - les matériaux.
- Explorer systématiquement des pistes de coopérations franco-allemandes pour d'autres filières (chimie, aéronautique, numérique, métiers d'art) avec pour objectif de développer des initiatives technologiques communes dans une logique de clusters transfrontaliers.
- Promouvoir, valoriser et communiquer sur les clusters franco-allemands. Création d'événements phare comme les manifestations pour le lancement de la silver vallée franco-allemande prévue en juillet 2015 ou les journées « Automobile ».

Propositions dans le domaine « automobile »

Il existe un tissu performant de ce secteur comportant de nombreuses implantations d'entreprises étrangères et de multiples compétences en recherche et développement...

- **PACT'AUTO** - Poursuite de la structuration de la filière automobile et du soutien des actions prévues dans le cadre de ce programme et plus particulièrement :
 - le renforcement des partenariats Inter-Clusters avec une approche transfrontalière – en priorité avec la Sarre et la Rhénanie Palatinat (Automotive Saarland – Automobil Zuliefer Initiative Rheinland) ;
 - l'ouverture DES entreprises à l'international et plus spécifiquement des PME (accompagnement individuel ou actions collectives) ;
 - l'intégration des implantations d'entreprises étrangères dans le cluster mais aussi mise à disposition des PME lorraines, de leur savoir-faire et éventuellement de leurs relations avec le tissu industriel allemand.

- **Electromobilité**, compléter l'objectif plus général de ce mode de transport par la détection et le soutien de projets de valorisation économique des nouvelles prestations. Profitant du déploiement des bornes de recharge en cours en France et en Allemagne, la Lorraine pourrait être une région pilote pour l'expérimentation de services afférents à l'électromobilité en coopération avec des partenaires allemands (voir en outre le volet « mobilité »)
- **Propositions « silver économie »**

Structuration de la « Silver Valley Franco-Allemande » qui vise à constituer un réseau d'échanges autour du développement économique en lien avec le monde médico-social et à faire de la Lorraine et des voisins allemands la première silver région transfrontalière. Une action à développer en lien avec les départements du Bas-Rhin, de la Moselle et du Land de Sarre et en profitant du soutien des actions prévues dans le cadre du PACTE LORRAINE (voir aussi page 16).

Propositions ECOTECH

Développer les technologies de l'environnement comme tête de réseaux, afin de structurer des initiatives franco-allemandes liées aux écotechnologies et offrir une plateforme pour concevoir et mettre en œuvre de nouveaux projets.

Propositions MATERIAUX

Renforcer des coopérations dans le domaine des matériaux sur la base des coopérations transfrontalières déjà développées.

A 2 - FAVORISER L'INTERNATIONALISATION DES ECHANGES ECONOMIQUES

ET

L'EXPORT VERS L'ALLEMAGNE, OBJECTIF COMMERCIAL POUR LES PME QUI DOIVENT Y ETRE BIEN PREPAREES.

- Privilégier une approche individuelle et des actions collectives dans le cadre des approches filières et clusters, cette politique facilite les premiers pas à l'export des primo-exportateurs et soutient les démarches des entreprises les plus aguerries au grand export.
 - élaboration d'un plan de prospection et de soutien aux néo-exportateurs,

- mise en place d'un programme spécifique pour les primo exportateurs et pour les PME de croissance et ETI à fort potentiel export, en lien avec Business France et Bpifrance,
- organisation de collectifs spécifiques pour les TPE et pour les professionnels des Métiers d'Art sur les grands salons à vocation internationale,
- plan de communication spécifique sur les dispositifs existants.
- Renforcer la coordination sur le suivi des dossiers à enjeux, au sein de la cellule de suivi spécifique créée par la Région Lorraine.
- Connecter les actions collectives aux filières d'avenir considérées comme prioritaires dans le cadre de la « Stratégie Allemagne de la Lorraine ».
- Accentuer la communication sur l'accompagnement et les financements des partenaires de l'export, créer des mesures complémentaires (présentation Internet de la démarche) pour informer les PME et valoriser les démarches.
- Amplifier les initiatives de mutualisation de recherche de marchés à l'export et sensibiliser les entrepreneurs pour organiser les regroupements d'entreprises sur un marché allemand exigeant et très concurrentiel.

C - FORMATION PROFESSIONNELLE

Poursuivre et intensifier la mise en œuvre de l'apprentissage transfrontalier dans le cadre de l'accord relatif à l'apprentissage transfrontalier Lorraine-Sarre.

- en développant des parcours d'apprentissage transfrontalier,
- en renforçant le travail en commun des partenaires et en appuyant l'effort de développement de la qualité de l'apprentissage.

Faciliter la mobilité des lycéens et apprentis au cours de leur formation professionnelle initiale.

- permettre aux jeunes lycéens et apprentis de faire une première expérience transfrontalière en effectuant des stages professionnels (collectifs ou individuels) dans le pays voisin,
- faciliter l'apprentissage de la langue, des compétences professionnelles et interculturelles,
- faire connaître les différents systèmes de formation professionnelle sarrois et lorrains.

Développer une offre de formation coordonnée dans le domaine sanitaire et social pour faire face aux besoins et aux exigences de qualité dans les différentes spécialisations, notamment dans la relation avec les patients et la petite enfance.

- développement de l'information à destination des étudiants et personnel de formation des établissements de soins sur les formations, la législation, le financement, etc...
- définition des métiers prioritaires,
- réflexion sur les possibilités de double diplôme, avec reconnaissance de modules communs.
- ajouter les besoins de formation sur les métiers intervenant auprès des PA et PH

Permettre aux demandeurs d'emploi lorrains d'accéder plus facilement au marché du travail allemand.

- renforcer l'accès à des formations continues à double certification pour acquérir les compétences professionnelles et linguistiques permettant l'accès à l'emploi, en y associant les entreprises,
- axer les actions langues sur des secteurs professionnels pour l'acquisition de compétences linguistiques, techniques et professionnelles,
- renforcer les actions de formation des demandeurs d'emploi (accord stratégique de la Lorraine avec le Land de Sarre), en intégrant les besoins exprimés côté allemand,
- évaluer les résultats de l'Ecole de la 2^{ème} chance franco-allemande et capitaliser sur son expérience, afin d'optimiser les financements français et allemand,
- développer la concertation avec les acteurs sarrois de la formation professionnelle,
- prendre appui sur les initiatives existantes, projet de MOSA ou bureau de placement franco-allemand.



B . ENSEIGNEMENT SUPERIEUR-RECHERCHE

1. Enjeux

L'enseignement supérieur lorrain est un pôle de formation international. 52 000 étudiants sont aujourd'hui inscrits à l'Université de Lorraine et près de 5 000 dans des écoles d'ingénieurs. Ces étudiants et naturellement les enseignants des établissements d'enseignement supérieur et les chercheurs forment les principaux publics-cibles de la « Stratégie Allemande de la Lorraine ». Par conséquent, les sujets examinés ont essentiellement trait aux questions de valorisation du franco-allemand auprès des publics étudiants, aux diplômes conjoints et aux projets de recherche d'envergure menés par des acteurs lorrains en partenariat avec des acteurs allemands, en lien avec des priorités thématiques du territoire régional.

La Lorraine est déjà très riche en initiatives menées par chaque établissement d'enseignement supérieur et de recherche dans ce domaine et seuls les projets et les ambitions les plus significatifs figurent dans le présent rapport.

2. Constat

Etat des lieux et recensement de l'existant

En février 2010, lors du 12^{ème} Conseil des ministres franco-allemands, a été adopté l'Agenda franco-allemand 2020 qui a fixé une feuille de route de coopération bilatérale. Les objectifs d'ici à 2020 en matière d'enseignement supérieur et de recherche sont les suivants :

- doubler le nombre des cursus bilingues dans l'enseignement supérieur,
- doubler le nombre d'étudiants, d'étudiants en doctorat et de jeunes chercheurs participant à des programmes financés par l'Université Franco-Allemande (UFA),
- intensifier la coopération en recherche et engager des programmes dans le domaine médical et des biotechnologies,
- renforcer l'ambition et l'efficacité des programmes européens de recherche et d'innovation,
- faciliter la mobilité des apprentis dans les entreprises de l'autre pays par la création d'un statut du stagiaire franco-allemand,
- encourager et soutenir l'apprentissage de la langue du partenaire,
- créer au moins 200 écoles maternelles bilingues franco-allemandes.

Les actions menées par les partenaires lorrains au bénéfice du franco-allemand s'inscrivent dans le cadre de la réalisation de ces objectifs.

Créée en 1984, la Charte de Coopération universitaire réunit 11 établissements d'enseignement supérieur de la Grande Région (Université de Liège, Université de Namur, Technische Universität Kaiserslautern, Fachhochschule Kaiserslautern, Universität des Saarlandes, Hochschule für Technik und Wirtschaft, Universität Trier, Fachhochschule Trier, Université de Lorraine, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy et Université du Luxembourg).

Outre leur coopération dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, ces établissements coopèrent dans les relations publiques, l'information et l'orientation des étudiants, ainsi que dans les autres activités culturelles et sportives notamment au profit des étudiants.

Depuis 2008, l'Université de la Grande Région (UniGR) réunit les universités de Lorraine, de la Sarre, de Trèves, de Kaiserslautern, du Luxembourg et de Liège. Ce réseau, fortement soutenu par les autorités régionales, couvre l'ensemble du spectre de coopération dans les domaines académiques et scientifiques. C'est un modèle de coopération universitaire parmi les plus aboutis sur un espace transfrontalier. La principale ambition de l'UniGR est d'augmenter la mobilité des étudiant(e)s, des scientifiques et des doctorant(e)s et d'étoffer l'offre de formation et les profils de recherche.

Ce modèle a permis d'intégrer une coopération renforcée entre l'Université de Lorraine et les universités allemandes partenaires, ce qui en fait un acteur opérationnel de premier ordre.

En décembre 2012, l'Université de Lorraine (UL) a créé le **CFALOR (Centre Franco-Allemand de Lorraine)**, symbole de son ambition stratégique dans le franco-allemand. Ce centre remplit les missions suivantes au profit des acteurs des activités franco-allemandes :

- rendre plus visibles l'action de l'UL avec un point d'accueil et d'information et apporter un soutien administratif,
- créer un pôle d'échange au sein de l'université,
- organiser des manifestations pour une meilleure concertation au niveau de la formation et de la recherche, et/ou la création de nouvelles formations et projets de recherche,
- être un partenaire pour toutes les autres institutions nationales et internationales dans la région : en particulier le Campus européen franco-allemand de Sciences-Po Paris à Nancy, le Pôle France à l'université de la Sarre, les entreprises et les collectivités territoriales, et au niveau national l'université franco-allemande ou l'OFAJ.

Un ensemble de manifestations, de participations contribuent à la valorisation des activités franco-allemandes de l'UL. Le CFALOR va renforcer ses liens avec les collectivités territoriales et souhaite avoir en 2015 un rôle actif dans la mise en œuvre de la « Stratégie Allemagne de la Lorraine » :

Enfin, le **Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI)** intègre cette dimension franco-allemande dans ses différents objectifs.

- assurer la complémentarité transfrontalière et l'ouverture internationale du système scientifique lorrain.
- appuyer l'intégration transfrontalière et l'ouverture internationale du système académique lorrain.

3. Propositions

Dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche, la stratégie lorraine de développement de son potentiel vers l'Allemagne pourrait se faire à travers une plus grande valorisation de l'existant (1), une meilleure offre de formation supérieure des étudiants leur permettant une plus grande employabilité (2) et le soutien aux projets scientifiques d'envergure entre la Lorraine et l'Allemagne (3), qui, une fois identifiés par tous les décideurs, pourront être accompagnés et renforcés.

A - Valoriser l'existant

Réalisation d'un livret de communication présentant les cursus franco-allemands.

Il préciserait les financements auxquels peuvent prétendre les étudiants (études et stages), et favoriserait leur immersion sur le marché allemand, et délivrerait les informations sur l'accompagnement de recherche de stages en Allemagne, les soutiens financiers, les personnes et structures ressources, les sites internet, etc....).

Ce document pourrait être réalisé par l'Université de Lorraine en lien avec le Conseil Régional courant 2015.

Valorisation numérique du potentiel franco-allemand de la Lorraine en enseignement supérieur et en recherche ainsi que des supports informationnels et financiers liés, (mobilité, programmes européens...).

Actuellement, les sites Internet ci-après proposent des contenus d'information sur le franco-allemand en langues française et allemande :

- <http://Eureka.Lorraine.eu>
- <http://cfalor.univ-lorraine.fr/>
- <http://allemande.lorraine.eu>

Des rubriques dédiées spécifiquement aux points forts de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le franco-allemand pourraient être élaborées et valorisées. L'atlas de la

Vallée européenne des matériaux et de l'énergie, également disponible en français, allemand et anglais, pourrait y être relayé <http://www.pactelorraine.eu/atlas-veme/>. Cette action pourrait être assurée par le Conseil Régional et l'Université de Lorraine, propriétaires des sites en question.

Création d'un Pôle Allemagne de la Maison de l'International sur le site du Saulcy (57).

Ce Pôle Allemagne capitaliserait sur l'existence et les compétences du CFALOR, développerait un espace d'actions et de fonctions mutualisées (Université, Rectorat, Inspection d'Académie, Conseil Départemental de la Moselle, Conseil Régional de Lorraine). Lieu d'expression concret du projet franco-allemand du territoire, de l'Université et des Grandes Ecoles, il ferait la promotion et l'information des formations franco-allemandes auprès des publics scolaires, parents, enseignants. Il pourrait également être lieu de formation aux langues (en liaison avec les actions menées par l'UFR LANSAD/UL). Enfin, il serait un lieu d'échanges, d'animations et d'expositions interculturelles. Ses activités auraient naturellement vocation à couvrir tout le territoire régional, à partir de relais identifiés sur différents sites.

Développement de l'Espace « Stratégie allemand » existant sur le site Internet académique du Rectorat.

Cet espace est destiné à informer professeurs, parents et élèves sur les dispositifs, les cursus et les actualités.

Pôle pédagogique, site d'allemand / http://www4.ac-nancy-metz.fr/allemand/cursus_entree.html

Valorisation de l'outil numérique PRIMA proposant des cours en allemand gratuits pour les niveaux B1/B2.

PRIMA est une ressource pédagogique numérique accessible en autoformation pour l'apprentissage de l'allemand, exercices de compréhension, de langue, de vocabulaire et de travaux pratiques, <http://prima.rpn.univ-lorraine.fr>

B - Offrir une offre renforcée d'enseignement supérieur dans le domaine franco-allemand

La création de nouveaux cursus franco-allemands (en formation initiale et continue), notamment en coopération avec l'Université Franco-Allemande combinant un enseignement de très haute qualité dans différentes matières avec l'apprentissage de la langue de l'autre (allemand/français) et une sensibilisation aux spécificités interculturelles de la société française et de la société allemande afin d'augmenter l'employabilité.

Professeurs d'allemand.

Outre leur raréfaction dans le secondaire, les établissements d'enseignement supérieur lorrains peinent à mobiliser des enseignants allemands pouvant dispenser des cours techniques en langue allemande. Cette difficulté étant principalement financière, des financements publics fléchés pourraient être ciblés à cet effet en priorisant les thématiques d'enseignement selon les axes stratégiques du territoire lorrain.

Développer l'apprentissage et le renforcement des compétences linguistiques en allemand

pour mieux pénétrer le marché du travail allemand demandeur dans certaines branches.

Encourager les formations en allemand chez les futurs professeurs (ESPE Lorraine).

La formation des enseignants en Lorraine doit être renforcée dans le domaine du franco-allemand pour l'ensemble de ses parcours et plus spécifiquement en formation des enseignants du 1^{er} degré. Pour le second degré, il serait nécessaire de construire une licence franco-allemande visant l'enseignement d'une discipline en s'appuyant sur l'expérience de l'UL et de l'UFA en matière de cursus franco-allemands.

Accroître les initiatives de sensibilisation sur le franco-allemand.

Via des étudiants inscrits dans des cursus franco-allemands auprès des publics scolaires sur tout le territoire lorrain, activités périscolaires notamment comme le fait l'ISFATES à Montigny et le CFALOR dans ses actions de communication auprès des établissements du secondaire en Lorraine.

Développer les ateliers d'insertion professionnelle auprès des étudiants (dont doctorants)

pour des recherches de stages et d'emplois en Allemagne.

Soutenir le projet de portfolio numérique pour les étudiants valorisant leurs compétences linguistiques.

Les représentants des Centres de langues des Universités de Lorraine, Liège, Luxembourg, de la Sarre et de Brême ont déposé un projet Erasmus+ pour un partenariat stratégique auprès de l'UE. L'objectif du projet est la création d'un réseau transnational des centres de langues au sein de l'Université de la Grande Région (UniGR) ainsi que l'élaboration d'un portfolio commun.

C - Recherche

Dans le cadre de la mise en place des PO FEDER 2014/2020,

Chaque région européenne a élaboré une RIS 3 (Regional Innovation Strategy for Smart Specialisation) en vue d'identifier les axes thématiques d'innovation et de recherche sur lesquels les territoires présentent des avantages compétitifs et qui doivent par conséquent être prioritairement soutenus en vue d'accroître cet avantage. Des complémentarités avec les Länder allemands ayant retenu les mêmes axes de priorités pourraient être recherchées

en vue de susciter des projets communs qui ensuite constituerait une base de développement pour une candidature commune à des appels à projets européens. A ce titre, à l'instar des initiatives de financement de la recherche déjà menées à une échelle transfrontalière (Offensive Sciences sur le Rhin Supérieur et Fonds Interrégional de la Recherche entre la Lorraine et le Luxembourg), un programme de financement de la recherche associant les institutions lorraines et les Länder allemands partenaires pourrait être misé en place. L'association d'autres financeurs de la Grande Région serait recherchée autant que faire se peut tout autant que la complémentarité avec des programmes européens relatifs à la coopération tels qu'Interreg.

Projets franco-allemands matures pouvant être accompagnés dans leur développement.

Forte de ses compétences scientifiques identifiées et reconnues dans la Vallée Européenne des Matériaux, de l'Energie et des Procédés, la RIS3 (Regional Innovation Strategy for Smart Specialisations) et le SRESRI, le territoire lorrain a su faire émerger des projets de recherche et d'innovation majeurs dans les domaines des matériaux, de la sécurité numérique, du magnétisme ou de la santé, sur lesquels la stratégie Allemagne peut s'appuyer et dont elle peut à l'inverse favoriser le développement.

La KIC EIT Raw Materials

Elle est une Communauté de la Connaissance et de l'Innovation à l'échelle européenne, regroupant des universités, des centres de transfert technologique et des industriels autour de la thématique des matières premières. Le réseau associe 20 nations européennes et déployera ses projets à partir de plusieurs centres de co-localisation. Dans ce cadre, la Lorraine accueillera un centre franco-allemand basé au Technopole de Metz, en articulation étroite avec l'écosystème présent sur le technopole, dont l'Institut de Recherche Technologique Mécanique Matériaux et Procédés (IRT M2P). Force du développement local, ce centre sera impliqué sur toute la chaîne d'innovation liée aux matériaux (allégement des matières, matériaux composites intelligents, tri, traitements, récupération, ressources primaires...).

CERI (Cybersecurity European Research Institute)

Le LORIA et Inria Nancy-Grand Est travaillent depuis longtemps avec la Sarre sur les questions de cyber-sécurité. De l'Université de Lorraine, dans le cadre du PIA 2 et en particulier de l'AAP IDEX-ISITE, l'idée a émergé de faire de la Sarre un partenaire privilégié du projet Lorraine Université d'Excellence soumis à cet AAP. Dans ce contexte a été reprise l'idée émise par l'Université de la Sarre de faire émerger un Centre Franco-allemand sur la cyber-sécurité bi-localisé entre Nancy et Sarrebruck. Il a pour vocation à recouvrir sur les deux sites, l'ensemble des thématiques liées à la cyber-sécurité.

GRMC (Greater Region Magnetism Center)

Les matériaux et leurs propriétés magnétiques ont une grande importance dans beaucoup de domaines industriels. Ce centre commun de magnétisme souhaité par de nombreux partenaires industriels et académiques bénéficiera des compétences complémentaires des équipes de recherche de l'Université de Lorraine, l'Université de la Sarre et l'Université Technique de Kaiserslautern. L'objectif prioritaire du GRMC est de garantir un avantage concurrentiel et en termes de position dans le domaine de l'application et de la mise en valeur de nouveaux champs d'application du magnétisme.

Partenariats scientifiques entre la Lorraine et l'Allemagne dans le domaine de la santé.

- Coopération entre l'UMR 7365 CNRS-Université de Lorraine « Ingénierie Moléculaire – Physiopathologie Articulaire » (IMoPA) et Hombourg/Sarre. Sur les thèmes de recherche suivants :
 - médecine régénérative du cartilage arthrosique : utilisation de cellules souches mésenchymateuses, biomatériaux,
 - construction de vecteurs vitaux contre des cibles thérapeutiques de l'articulation.
- Coopération entre l'UMR 7365 CNRS-Université de Lorraine « Ingénierie Moléculaire – Physiopathologie Articulaire » (IMoPA) et Göttingen. Laboratoire Européen Associé (LEA) « - Alternative splicing, protein diversity and diseases - ». Il s'agit de développer une approche intégrée pour étudier les complexes ribonucléoprotéiques impliqués dans l'épissage alternatif et les mécanismes moléculaires associés. L'altération de ces processus est à l'origine de nombreuses pathologies telles que le cancer, les maladies neurodégénératives, l'infection virale et l'inflammation.
- Réseau du cartilage. Le Réseau du Cartilage de la Grande Région est une plateforme multinationale entre différents groupes universitaires transfrontaliers qui ont un intérêt commun médical et de recherche fondamentale autour du thème du cartilage et des pathologies associées, en particulier l'arthrose.
- Projet de « Silver valley » (ou cluster franco-allemand sur la Silver economy). Principalement orienté vers l'innovation en lien avec la recherche, ce réseau vise à constituer un réseau d'échanges autour du développement socio-économique avec le monde médico-social (structures de soins, d'aides à domicile, des usagers, des hôpitaux, des entreprises, des universités et des collectivités) et à faire de la Lorraine et des voisins allemands, la première silver région transfrontalière. Dans ce cadre la structuration d'une filière régionale à l'initiative du Conseil Régional de Lorraine sur la silver économie constitue un point de départ avec notamment le réseau AAL (Ambient Assisted Living, HTW Saarbruck), le PResTeS (Pôle en Ressources des Technologies de Santé porté par le Val de Lorraine), SAILOR (Santé Autonomie Innovation en Lorraine porté par l'Université de Lorraine), HIS (Habitat Innovant et Solidaire porté par le Conseil Départemental de la Moselle) et l'IA (Institut de l'Autonomie porté par l'Institut Supérieur Européen de l'Entreprise et de ses Techniques – ISEETECH).

- Coopération entre le Canceropôle Grand Est (CGE) et l'Allemagne. Dans le cadre de ses missions, le CGE a défini avec l'institut national du cancer le développement de collaborations avec les pays transfrontaliers (Allemagne, Belgique, Luxembourg et Suisse). Des rapprochements ont donc été opérés avec l'EuCC (European Cancer Center) qui regroupe les 3 universités de Bâle, Freiburg im Breisgau et Strasbourg ainsi qu'avec le centre d'excellence allemand de recherche sur le cancer d'Heidelberg (DKFZ).

NFZ-Forestnet (<http://www.nfz-forestnet.eu/>) filière forêt-bois.

Développement d'un réseau de coopération scientifique sur la forêt et le bois entre Nancy (Inra, Université de Lorraine et AgroParisTech), Freiburg im Breisgau (Albrecht-Ludwigs Universität, FVA Baden-Württemberg) et Zürich (ETH et WSL). Cette coopération existant depuis 2005 permet de développer des actions communes et une forte mobilisation sur des projets communs. La thématique couvre l'ensemble de la filière forêt-bois. Un double diplôme existe depuis plusieurs années entre AgroParisTech et ALU-Freiburg.

C. APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DU VOISIN ET ECHANGES SCOLAIRES

1. Enjeux

Dans une région frontalière comme la Lorraine, nous sommes tous peu ou prou tous concernés par la découverte et l'apprentissage de l'allemand. Adultes en formation ou en reconversion professionnelle, étudiants, élèves des grandes écoles, lycéens, apprentis et surtout les enfants des écoles.

Maîtriser la langue du voisin est un atout indéniable tant sur le plan interculturel et linguistique que sur le plan professionnel. Cet enseignement est certes une compétence de l'Education nationale, mais il est largement accompagné par les efforts (humains et financiers) des collectivités territoriales.

Depuis que le Gouvernement a annoncé la réforme du collège qui prévoit notamment de faire évoluer l'enseignement des langues, l'enjeu de l'apprentissage de l'allemand prend un relief particulier. Dans ce contexte, la Ministre de l'Education nationale a tenu des propos rassurants quant à la spécificité transfrontalière de notre région. Cette proximité géographique, économique et culturelle, doit permettre et encourager le développement en partenariat de nombreux projets en faveur de la connaissance de la langue du voisin.

2. Constat

L'Education nationale mène de nombreuses actions en matière d'apprentissage de la langue allemande qui est très répandu en Lorraine :

- 36% des élèves lorrains du 1er degré apprennent l'allemand pour 6% au national,
- 46% sont germanistes dans le second degré contre 15% au national,
- les chiffres sont en progression constante depuis 2004 et la poursuite de cette progression est une priorité du Projet académique 2014 – 2018.

Il est particulièrement fort en Moselle. 60% des effectifs du 1er degré (29 000 élèves) et 90% des effectifs du second degré font de l'allemand. Il existe neuf sites biculturels plus un (Sarreguemines), avec parité d'apprentissage de la maternelle au collège.

Actuellement les dispositifs nationaux autour des langues sont les suivants :

- Les collèges bi langues, dont le nombre est en augmentation et devrait atteindre progressivement 100%, pourcentage qui est seulement atteint pour l'instant en Moselle. Dans les collèges bi-langues, seule une section par division est concernée par ce dispositif,
- Les 59% des sections européennes en Lorraine sont consacrées à l'allemand. (2 heures supplémentaires à partir de la 4^{ème} orientée sur la culture et la langue), ce dispositif se poursuit en lycée sans heure supplémentaire ; - en revanche - : une « discipline non linguistique » est enseignée dans une autre langue.
- 6 lycées dont 4 en Moselle proposent un cursus Abibac qui permet d'avoir un diplôme ouvrant l'accès à l'enseignement supérieur en France et en Allemagne.

Des dispositifs spécifiques ont été mis en place en Lorraine

- Les collèges bi-culturels (en Moselle), avec 6 à 9 h d'allemand par semaine. Les cours portent sur la culture, la langue y compris l'allemand pratique et professionnel. Deux collèges ont mis en place le dispositif « Mosa » (contraction de Moselle – Sarre) qui organise des échanges hebdomadaires avec des établissements sarrois. Ces établissements bénéficient d'un(e) assistant(e) en allemand rémunéré par le Ministère, et dont le nombre est limité.
- Le dispositif Trilingua menée en partenariat avec le Conseil départemental de la Moselle porteur de projet, l'Education Nationale, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat se traduit par l'embauche d'assistant(e)s de langues, allemands et français par des organismes publics et privés en Sarre et Rhénanie et les communes mosellanes afin de mener un programme d'apprentissage précoce de l'allemand en complémentarité avec l'anglais au collège. Celui-ci est financé à 50% par l'Europe depuis 15 ans et permet un apprentissage très soutenu en continu sur la scolarité (75 assistants travaillent annuellement auprès de 8400 élèves de Moselle, Sarre et Rhénanie-Palatinat).
- Dispositif « Allemand Vie Active » (Avia) qui est destiné à des jeunes orientés en 3^{ème} vers une filière professionnelle, en lien avec une scolarité en DP3.

- L'Abi + pour les élèves de la filière technologique, avec le soutien du Conseil régional.
- Dans le domaine de l'enseignement professionnel, il y a une volonté politique et académique forte mais qu'il n'est pas évident de traduire dans les faits. Les lycées professionnels proposent en général l'anglais qui est obligatoire en BTS. A la rentrée prochaine, une filière professionnelle bilingue va être ouverte au Lycée professionnel de Marly en lien avec un établissement sarrois sur les métiers de la maintenance automobile groupe de 12 jeunes à la rentrée. Ainsi pourront être développés des stages professionnalisant chez le voisin tout en offrant aux lycées une ouverture culturelle plus importante.
- Pour la formation professionnelle, un accord cadre a été passé entre la Lorraine et la Sarre le 20 juin 2014 qui facilite la réalisation de la partie pratique dans le pays voisin y compris pour valider un diplôme dans son propre pays.

En conclusion, l'Education nationale souligne que la problématique principale concerne les moyens humains avec une double dimension. D'une part, la difficulté d'obtenir des dotations horaires pour l'enseignement de l'allemand au niveau national et d'autre part, la difficulté de trouver et de garder des professeurs d'allemand.

La formation des enseignants est assurée par l'Espe (Ecole supérieur du professorat et de l'éducation). Il y a des perspectives d'échanges franco-allemands d'étudiants en stage qui ont été discutés l'an passé avec la Sarre mais pas encore mis en œuvre.

Dans le domaine de l'apprentissage, la Région accompagne financièrement les établissements qui développent une offre en matière de franco-allemand, et notamment les sections européennes dès le collège. Le Conseil départemental de Moselle travaille lui avec Canopée pour proposer des ressources en ligne aux établissements (plateforme numérique) mais aussi des ateliers d'apprentissage par exemple au travers du théâtre.

Echanges scolaires et mobilité

Le Rectorat souvent en lien avec les collectivités locales a mobilisé plusieurs outils. L'objectif est de favoriser des phases d'immersion, qu'elles soient virtuelles (site Canopée pour des échanges en ligne), collectives ou individuelles, cette dernière forme étant la plus efficace du point de vue de l'apprentissage et de l'accès à l'autonomie. Il y a plusieurs dispositifs :

- **les appariements** qui sont des partenariats homologués entre deux établissements scolaires avec une validation par le Rectorat et l'Ambassade du pays partenaire. Beaucoup existent mais certains ne sont plus réellement vivants. Seuls 161 sont actifs avec l'Allemagne dont 108 pour des collèges (sur 267 appariements collèges dans l'Académie), 48 lycées sur la centaine existant, et 5 des 76 lycées professionnels de l'Académie. Globalement, 57.7% se font avec l'Allemagne. Les collectivités, notamment les Ville de Metz et de Nancy encouragent les appariements et les échanges collectifs avec leurs villes jumelles.

- **les mobilités collectives** c'est à dire le déplacement de la classe dans sa totalité. C'est très important numériquement, mais pas toujours très efficace au plan de l'apprentissage de la langue. L'Ofaj finance à un bon niveau les projets de qualité dans le cadre d'un budget délégué au Rectorat, et la question financière n'est pas un obstacle à ce type d'échanges.
- **les mobilités individuelles** sont basées sur le principe de la réciprocité, et permettent une véritable immersion. Il existe des dispositifs nationaux et académiques, ainsi que des stages professionnels en entreprise (LP).

Ces différents dispositifs sont encouragés financièrement par les collectivités territoriales, (conseils départementaux). Le Conseil régional favorise également depuis 2007 la mobilité professionnelle en Europe. Il coordonne ainsi un projet groupé de mobilité dans le cadre du programme européen Erasmus+ pour permettre aux apprentis lorrains d'effectuer un stage de deux semaines en entreprise.

En conclusion de ce constat, il ressort que la manière de convaincre les parents et les jeunes d'opter pour l'allemand est un point essentiel. En effet, la maîtrise de l'allemand sur l'accès à l'emploi se traduit concrètement. 85% des demandeurs d'emploi qui maîtrisent cette langue et qui ont eu une période d'immersion accèdent à l'emploi, soit deux fois plus que ceux qui ne sont pas dans ce cas.

3. Propositions

Convention commune avec l'Education Nationale

La signature par l'ensemble des collectivités volontaires d'une convention commune avec l'Education Nationale pour développer l'apprentissage de l'allemand en Lorraine serait un signal fort donné à l'ensemble des partenaires du système éducatif.

Service volontaire européen (SVE) ou le volontariat Franco-Allemand (VFA)

Pour faciliter la connaissance réciproque de nos deux pays, il est proposé d'utiliser ces deux dispositifs pour permettre à de jeunes allemands de venir dans les établissements lorrains y proposer des animations autour de l'Allemagne et sa langue. A l'inverse, l'idée est aussi de permettre à de jeunes lorrains d'effectuer un volontariat en Allemagne autour d'objectifs semblables. Sur ce thème est citée l'expérience de Montigny-les-Metz où celle du Conseil départemental de Meurthe et Moselle qui accueillera 6 VSE à la rentrée 2015-2016 avec la participation très active du Goethe Institut.

L'intérêt des projets groupés pour mettre en place des volontaires européens est rappelé, que ce soit au niveau primaire, collèges ou lycées : un consortium peut être mis en place avec au moins 3 membres qui pourrait faciliter les démarches.

Cependant l'accueil, la formation, la mise à disposition des jeunes de ressources pédagogiques et d'animation et leur suivi demandent des moyens importants. Si en Moselle, l'Inspection d'académie le fait dans le cadre d'un engagement fort de l'Education nationale (dispositif Trilingua, la DSDEN 57 encadre et accompagne pédagogiquement plus de 25 assistants éducatifs allemands). Il paraît difficile dans le contexte actuel de dégager des moyens supplémentaires dans les autres directions départementales pour assurer le même suivi.

Développer les échanges extra-scolaires

Encore trop peu développés, ceux-ci peuvent durer jusque trois semaines et ainsi donner envie d'apprendre la langue de l'autre. Trois types d'actions sont proposés :

- Informer, diffuser des exemples réussis en s'appuyant sur les outils de communication dont disposent les différents partenaires de la « Stratégie Allemagne de la Lorraine »,
- Travailler avec la DRJSCS qui pourrait impulser des actions et mobiliser son réseau,
- Incrire la réflexion dans le cadre du Comité régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes qui se met en place en Lorraine.

Les structures porteuses de projets sont les fédérations d'éducation populaire (la Ligue, dans les Vosges par exemple), mais aussi des communes ou agglomération dont Metz et Nancy.

Des lieux d'accueil extra-scolaires peuvent aussi être des bibliothèques et médiathèques... Ainsi il existe le projet de la Communauté d'agglomérations de « Sarreguemines Confluence » qui propose un éveil à la lecture bilingue. Il serait intéressant de chercher à étendre cette action.

Pour ces échanges, le sport, la musique et le cinéma peuvent être également de bons supports de rencontres, comme le montre l'orchestre transfrontalier de la Grande Région avec les conservatoires de part et d'autres de la frontière. En Meurthe-et-Moselle, il est envisagé de faire intervenir des artistes allemands dans les « Résidences d'artistes » qui existent dans cinq collèges départementaux.

Campagnes de promotion de l'allemand

L'efficacité de telles campagnes de promotion passe notamment par l'utilisation des réseaux sociaux avec des contenus franco-allemands attractifs est préconisée.

Il apparaît opportun d'organiser des campagnes mutualisées d'information des parents et des élèves du primaire au moment du choix de la langue, avec des argumentaires adaptés qui :

- défendent l'idée qu'il ne faut pas apprendre une seule langue mais deux : l'anglais et l'allemand,
- expliquent notamment aux parents l'intérêt de l'allemand du point de vue du marché du travail,
- valorisent l'attractivité de l'Allemagne sur d'autres champs (loisirs, culture, proximité) qui parlent davantage à des jeunes de CM1 / CM2.

Le Goethe Institut et l'Ofaj devraient être associés à ce travail, en favorisant la promotion par les jeunes eux-mêmes. Ils témoigneraient de leurs expériences franco-allemandes et des intérêts qu'ils y ont trouvés. La journée franco-allemande est un événement qui peut permettre la valorisation de la langue du voisin. Un travail en commun serait nécessaire afin de donner une visibilité plus forte. Notamment, il serait enfin utile d'associer les assemblées départementales de collégiens et les conseils de jeunes à ses réflexions et de leur permettre de rencontrer leurs homologues sarrois et allemands.

Intensifier l'apprentissage de l'allemand dans le cadre de partenariats territoriaux

- L'engagement des territoires dans la dynamique d'apprentissage précoce de l'allemand s'illustre par l'initiative portée par le Conseil Départemental de Moselle avec les EPCI du Val de Rosselle et l'Education Nationale, d'un programme expérimental et ambitieux, spécifique au Val de Rosselle, concernant l'apprentissage intensif d'un allemand de communication en lien avec le monde économique à destination d'écoles et surtout de collèges.

D. MOBILITE

1. Enjeux

Sous l'angle transfrontalier avec le Land de Sarre, ce sujet des transports et de la mobilité est abordé très succinctement dans le cadre de la stratégie de ce territoire. Il est évoqué uniquement par rapport à l'intérêt de porter une vision commune sur l'itinéraire ferroviaire Nord pour les liaisons Paris-Francfort.

Par ailleurs, les éléments statistiques concernant la mobilité Lorraine-Allemagne ne sont que très partiels et alimentés seulement à l'occasion d'études menées sur des sujets spécifiques et dans des secteurs de portée géographique limitée.

Actuellement, il y a quotidiennement 20 000 déplacements transfrontaliers domicile-travail répartis tout au long de la frontière. Les déplacements liés aux loisirs et achats, certes significatifs, ne sont pas estimés. Enfin, les échanges se font essentiellement entre la Lorraine et la Sarre. Ces éléments partiels ne permettent pas donc de mener une analyse stratégique de l'évolution des flux et de leur répartition sur un périmètre territorial élargi.

Enfin, pour mémoire, un tableau de synthèse reprenant les différents éléments de positionnement inscrits dans les SCOT concernés est joint en annexe de ce document.

2. Constat

L'organisation des offres de transports publics de voyageurs

Secteur Saint-Avold – Forbach – Sarrebruck

L'offre de transport ferroviaire constituée actuellement de 17 Allers-Retours en semaine entre Forbach et Sarrebruck (certains services étant prolongés jusqu'à Metz) sera portée à 19 A/R avec la mise en place du cadencement du réseau régional en avril 2016. Pour s'inscrire dans le plan de transport régional cadencé et répondre aux contraintes techniques liées à la compatibilité des réseaux, l'offre sera réorganisée avec une répartition à l'heure, de la desserte dans des créneaux fixes et avec des correspondances systématiques à Forbach (3 A/R directs seront maintenus entre Sarrebruck et Metz). Cette évolution nécessite la création d'une nouvelle voie à quai en gare de Forbach (travaux en cours).

A noter : le Ticket Lorraine-Sarre donne accès à Sarrebruck uniquement depuis toutes les gares de Lorraine, tandis que l'équivalent allemand, le « Saar-Lorraine Tarif » donne accès à toutes les gares de Lorraine depuis toutes les gares de Sarre. Il en résulte un accès plus facile aux différentes zones de la Lorraine pour les Sarrois que pour les Lorrains souhaitant aller au-delà de Sarrebruck.

L'offre de transport routière interurbaine MS1 offre 19 services journaliers du lundi au samedi. Elle est conventionnée par le département de la Moselle et les intercommunalités françaises (Communauté d'Agglomération de Forbach, Communauté de Communes du Pays Naborien et Freyming Merlebach). Sa fréquentation actuelle s'élève à 110 000 /voyages par an).

L'offre de transport urbain transfrontalier, via la ligne 30 est intégrée au réseau Forbus, avec 1 desserte par heure de 6h à 20h.

Secteur Metz-Thionville-Trèves

Dessertes ferroviaires directes assurées le week-end (2A/) depuis 2006 entre Metz et Trèves. Portée touristique de celle-ci liée notamment au cyclotourisme dans la Vallée de la Moselle. En semaine, peu de liaisons ferroviaires en correspondance, organisées de manière satisfaisante à Luxembourg Ville uniquement. Le projet de cadencement 2016 permettra d'améliorer significativement la situation avec des temps de parcours de 1h20, mais surtout des correspondances organisées de manière régulière tout au long de la journée. La tarification appliquée pour les services ferroviaires est la tarification internationale, pas d'intégration au dispositif SaarLorLux. Pas de billettique interopérable développée. Intégration des informations liées à l'offre de transports dans SimpliCim via le module EU-Spirit.

Secteur Sarreguemines-Sarrebruck

L'offre de transports ferroviaires est constituée de 8 A/R sur la ligne Strasbourg-Sarreguemines-Sarrebruck. Le nombre de desserte directe a été réduit au cours des dernières années en raison de problèmes d'incompatibilité des matériels roulant utilisés (système de sécurité et tension électrique différents).

L'offre urbaine en tram-train est proposée par la Saarbahn et fonctionne sans concours financiers publics du côté français. Cette liaison a été menacée à plusieurs reprises à chaque évolution du système de tarification des barèmes de péages de RFF, de la création de gares et connexions ou encore d'évolutions fiscales (Taxe IFER en 2010). La fréquence de desserte est toutes les demi-heures quasiment sur l'ensemble de la journée, de 05h00 à minuit.

3. Propositions

Les problématiques posées en termes de complémentarité de l'offre de transports, de billettique, de tarification et d'information nécessitent des traitements locaux dans des cadres partenariaux limités aux acteurs directement concernés. La majorité des sujets ne relève pas d'une stratégie globale Lorraine-Allemagne.

- Mise en place d'un titre de transport (occasional) permettant une utilisation sans distinction des différents réseaux de transport. Sa mise en œuvre nécessitera de traiter le sujet du suivi de l'utilisation de ce titre de transports (répartition des recettes) et donc renverra vers les sujets liés à la billettique.
- Valoriser l'information et la promotion de l'offre en transports collectifs dans le cadre de la « - Stratégie Allemagne de la Lorraine - » en s'appuyant sur les dispositifs existant SimpliCim et EU-Spirit.
- L'interopérabilité des réseaux ferroviaires Français et Allemand constitue un sujet potentiel, qui peut notamment se traduire par des préconisations communes à porter auprès des organismes de sécurité ferroviaire nationale ou des préconisations pour la mise au point des cahiers des charges utilisés pour l'acquisition de matériels roulants.

Concernant la ligne Metz-Trèves :

- Engagement d'une étude de marché portant sur la pertinence de la solution proposée en correspondance à Luxembourg (conformément aux préconisations formulées dans le cadre des instances du Sommet de la Grande Région).

Côté français les partenaires à associer à ce type de démarche sont donc les autorités organisatrices de transports pour les sujets liés à la tarification, à l'information et à la promotion des TC. Pour les sujets liés à l'interopérabilité des matériels et des infrastructures, des partenaires nationaux comme l'UTP ou le GART.

Les offres de transports ferroviaires relevant des initiatives privées

Le transport de voyageurs

Le transport privé de voyageurs entre la Lorraine et l'Allemagne est limité aux services mis en œuvre par la société mixte Alléo (SNCF + DB). Les dessertes sont assurées à ce jour majoritairement par la branche Nord (via Forbach et Sarrebruck).

Dès la mise en service de la seconde phase de la LGV Est Européenne, un aller/retour Paris-Francfort sera reporté de la branche nord vers la branche sud (via Strasbourg), soit en avril 2016.

Le transport de marchandises

Les flux ferroviaires de marchandises entre l'Allemagne et la Lorraine représentent des volumes importants ; il est néanmoins à ce jour difficile d'établir une distinction précise entre les flux de grand transit et les flux d'échanges entre la Lorraine et l'Allemagne. Ce marché international est ouvert à la concurrence depuis 2003 et intègre des logiques liées aux fonctions logistiques des entreprises.

Modes doux

Le canal des houillères de la Sarre et la Sarre canalisée forment un axe majeur pour le développement des modes doux, au rayonnement transfrontalier.

Renommée et dynamisme de nombreux réseaux cyclistes et pédestres transfrontaliers : le canal de la Sarre, la véloroute Saar-Lor-Lux, le Blies Wanderweg... Le territoire du Val de Rosselle n'est pas doté d'un réseau cyclable structuré. Quelques réalisations cependant à l'instar de l'itinéraire cyclable développé le long des berges de la Rosselle jusqu'à la frontière allemande via Rosbruck et Morsbach.

Fluvial

Pour le transport de marchandises

La Lorraine est reliée au réseau fluvial à grand gabarit Allemand par la Moselle Canalisée (jonction vers le Rhin à Coblenze). Cette infrastructure a déjà bénéficié d'investissements visant à rehausser les ponts pour permettre de développer le trafic de conteneurs, notamment en provenance ou à destination des ports de la mer du Nord. La valorisation des équipements de la Moselle Canalisée et la promotion des possibilités offertes pour le transport de conteneurs doit s'intensifier.

Pour le transport de passagers

Le trafic de voyageurs est principalement orienté vers le tourisme, notamment par le canal de la Sarre. Les engagements du Bund concernant la rénovation de l'écluse de Gündigen étant acquis, le sujet ne doit pas faire l'objet d'un traitement particulier.

Aéroportuaire

Aucun vol régulier n'existe au départ de l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine vers l'Allemagne. Les récentes difficultés liées à la coexistence de deux aéroports (Zweibrucken et Sarrebruck) à proximité, et pourtant complémentaires en théorie (vols intérieurs pour Zweibrucken liés à la piste courte, et vols longs courriers/charters pour Sarrebruck qui bénéficie d'une piste longue) rendent compte de l'extrême difficulté à établir des partenariats entre des équipements qui sont par nature concurrents.

Routes et parkings de co-voiturage

D'une manière générale, les trafics aux frontières avec l'Allemagne sur les principales Routes Départementales ont continué à augmenter au cours de la période 2010-2014. La RD 654 vers APACH fait exception à cette règle avec une diminution du trafic global de l'ordre de 9,8 %, mais avec une augmentation de trafic lourd de l'ordre 9,8 %.

Les évolutions annuelles restent comprises dans la fourchette de 1,5 à 2,5 % pour le trafic global et de 1,8 % à 3,6 % pour le trafic lourd à l'exception de deux routes :

- La RD 35A dans le Pays de BITCHE, avec une évolution annuelle du trafic général de 9,3 % et de 19,6 % pour le trafic lourd.
- La RD 603 dans l'agglomération forbachoise avec une évolution annuelle du trafic global de 8,9 % et 11,26 % pour le trafic lourd.

Si pour la RD 35A, l'évolution peut être imputable à la taxe PL allemande, ou à un report de trafic suite à la réalisation de longs travaux bloquants sur l'axe routier traversant le massif du Palatinat (Pirmasens-Landau), celle de la RD 603 est difficilement explicable (trafic urbain de proximité).

Electromobilité

Plusieurs initiatives sont en cours de part et d'autre de la frontière pour développer l'usage des véhicules électriques par les particuliers, notamment pour leurs déplacements transfrontaliers réguliers ou occasionnels.

Ces initiatives mettent en avant la nécessité absolue de partager préalablement des standards communs franco-allemands concernant les cordons et les bornes de recharge (tant sur l'équipement des différentes prises que sur le système de paiement ou d'abonnement). A cet effet, le Conseil Départemental de la Moselle a contribué à l'expérimentation transfrontalière franco-allemande CROME (CROss-border Mobility for Electric vehicles) qui a permis de développer de tels standards.

Le développement de l'usage des véhicules électriques, et donc de l'électromobilité, pour les déplacements transfrontaliers nécessite également qu'un réseau de bornes de recharge soit déployé progressivement, et notamment sur les sites accueillant des aires de stationnement dédiées au covoiturage dans les zones transfrontalières.

L'électromobilité transfrontalière peut également se décliner sous la forme de l'utilisation d'un véhicule électrique d'auto-partage dans des agglomérations situées indistinctement en Lorraine ou en Allemagne.

Le projet Interreg IV-A « Elec'Tra » sous le pilotage du Conseil Départemental de la Moselle en partenariat avec les Länder de Sarre, de Rhénanie-Palatinat et ledu Grand-Duché de Luxembourg, propose le déploiement d'un réseau de parcs relais intermodaux équipés de véhicules électriques circulant en complément des transports en commun. Les suites à ce projet permettraient aux autres territoires de la Grande Région, notamment la Wallonie et la Meurthe-et-Moselle, de compléter le maillage territorial.

L'intégration d'une « Stratégie Lorraine pour l'Allemagne » dans le domaine du développement de l'électromobilité doit prioritairement porter sur l'homogénéisation des standards et l'interopérabilité des dispositifs de recharge et de paiement et éventuellement être accompagnée de l'intégration de l'utilisation des transports collectifs reliant les deux agglomérations le cas échéant.



E . CULTURE ET TOURISME

F . COMMUNICATION GRAND PUBLIC

G . ECHANGES ENTRE CITOYENS

H . ORGANISATION DES ECHANGES

INSTITUTIONNELS ET ENTRE ADMINISTRATIONS

*La réussite de ces thématiques transversales repose sur l'engagement de tous, grand public, élus, professionnels (tourisme, culture, communication...), fonctionnaires et agents publics des collectivités... Ces quatre sujet de réflexion ont donc été rassemblées en un seul chapitre, car elles sont étroitement liées à la place du **citoyen** dans la démarche « Stratégie Allemagne de la Lorraine ».*

CULTURE ET TOURISME

1. Enjeux

De l'avis unanime, collectivités et professionnels, le champ des coopérations entre les acteurs français et allemands, de la culture et du tourisme est très riche. C'est une évidence pour les acteurs touristiques frontaliers (Est-Mosellan) avec des offres communes (pistes cyclables par exemple). Pour les autres acteurs plus éloignés de la zone frontalière, ce rapprochement constitue un enjeu en termes commercial et touristique, notamment identitaires (circuit de mémoires) liées à l'histoire franco-allemande. Ceci étant, la problématique qui se pose aux participants, n'est pas tant l'antériorité et la richesse des pratiques franco-allemandes dans les domaines touristique et culturel que comment demain « faire autant et mieux ! ». Il existe un large champ d'investigation, de mutualisation qui ne demande qu'à prendre forme.

A noter cependant, l'expression plus singulière des acteurs Thionvillois essentiellement tournés vers le Luxembourg en veillant à ce que des initiatives ne doublent pas des dispositifs déjà existants (EURES).

Cette particularité fait se poser la question d'une stratégie transfrontalière plus large qu'une stratégie propre avec l'Allemagne !

2. Constat

Deux remarques sont formulées. La première porte sur l'enseignement et la pratique de la langue allemande qui rendent difficiles les actions franco-allemandes et les capacités de tous à travailler le marché allemand. Il est constaté un certain déclin du bilinguisme géographique (zone frontalières), associé à une baisse du nombre de germanistes dans le système scolaire. Ces deux éléments, font que le niveau de formation initiale et de professionnalisation en langues n'est pas totalement adapté à la demande du marché de l'emploi. Il est constaté une absence de candidats qualifiés, parfaitement bilingues sur le marché du travail. Enfin, il s'ajoute parfois une difficulté culturelle à partager des objectifs communs.

La seconde concerne une inquiétude assez partagée quant au financement des politiques touristiques et culturelles. Face aux actuelles contraintes budgétaires certaines actions pourraient être revues à la baisse. Enfin, la pérennisation des fonds européens (programme de coopération transfrontalière Interreg – Grande Région notamment) dans les domaines de la culture et du tourisme est largement souhaitée.

3. Propositions

Le groupe suggère que pour que l'efficacité soit au rendez-vous dans le domaine touristique et culturel, il soit clairement affirmé un volet d'apprentissage extrêmement fort de la langue du voisin. Par ailleurs, il conviendrait de prioriser des coopérations franco-allemandes dans l'ensemble des dispositifs de financement de la Région, de l'Etat et de l'Union Européenne.

COMMUNICATION GRAND PUBLIC

1. Enjeux

Pour garantir la réussite d'une « Stratégie Allemagne de la Lorraine », ambitieuse l'adhésion la plus vaste des Lorrains à celle-ci et nécessaire.

Le Conseil Régional de Lorraine un des acteurs majeurs de la coopération franco-allemande et transfrontalière, mène depuis plusieurs années une politique volontariste visant à soutenir et à promouvoir à la fois les relations franco-allemandes mais aussi l'apprentissage de l'allemand et la mobilité en direction de l'espace germanophone. Ces actions essentielles dans une région frontalière doivent être connues et reconnues.

Cette proximité géographique, économique, culturelle et institutionnelle permet de développer une relation franco-allemande riche de nombreux projets destinés aux Lorrains dans des domaines variés : mobilité, formation, jeunesse, culture, sport, etc.

Ces projets doivent être davantage visibles notamment pour sensibiliser les Lorrains à l'importance de la relation bilatérale transfrontalière. Cela passe par une politique de communication adaptée.

2. Constat

La majorité du grand public connaît mal les réalités tant de l'Allemagne que de la Grande Région, ainsi que les coopérations transfrontalières et bilatérales existantes. Pour ce qui concerne les médias, ceux-ci traitent de manière conjoncturelle ces questions, notamment en fonction de l'actualité (service de placement franco-allemand, vignette envisagée sur les autoroutes allemandes, enseignement de l'allemand à l'occasion de la réforme des programmes du collège...). Pour faciliter cette connaissance, le Conseil Régional de Lorraine a, depuis janvier 2015, mis en ligne un site Internet dédié.

3. Propositions

Il est absolument impératif d'informer le grand public sur ce thème par le biais institutionnel certes, mais surtout par l'intermédiaire des médias dans leur globalité (presse écrite, parlée et télévisuelle) et en personnalisant les contacts avec les journalistes.

Le Club de la Presse déjà sensibilisé aux relations transfrontalières peut être l'interlocuteur de référence. Sans créer de structure d'information dédiée, il pourrait lui être proposé d'assumer une mission de veille et d'animation sur la « Stratégie Allemagne de la Lorraine ».

Cette mission pourrait également avoir une forte dimension pédagogique en étant confiée à un service civique, et/ou un stagiaire de la licence ou du master franco-allemand « *-communication et coopération transfrontalières* » de l'Université de Lorraine. Pour ce faire, un rapprochement avec le CFALOR (Centre franco-allemand de l'Université de Lorraine basé à Metz) et qui est partenaire, est envisagé. Un travail d'inventaire pour disposer d'un annuaire des journalistes français présents en Allemagne et des journalistes allemands présents en France, apparaît indispensable.

Une mutualisation des moyens de communication des différents partenaires apparaît être nécessaire. Par exemple, le Conseil départemental de la Moselle propose de mobiliser la chaîne « MIRABELLE 57 » sous différents formats :

- émission consacrée au bilinguisme et à la culture de l'autre avec un plateau et des invités,
- reportages sur l'Allemagne, sa culture, ses coutumes mais aussi sa réalité quotidienne, loin des clichés et des idées reçues,
- émissions pratiques ou messages informatifs présentant les dispositifs mis en place pour faciliter la recherche d'emploi, la mobilité, les sorties culturelles ou touristiques.

Naturellement, cette communication qui a déjà débutée doit s'amplifier. Deux temps forts de relation presse sont à prévoir. D'une part la finalisation du présent rapport « Stratégie Allemagne de la Lorraine », et d'autre part début juillet se raccrocher à la conférence franco-allemande sur la coopération transfrontalière, de Metz des 6 et 7 juillet 2015.

Pour accompagner la visibilité de cette communication, il est proposé la création d'une identité forte (logo, signature, etc...). Celle-ci serait apposée sur les actions relevant de la stratégie Allemagne de la Lorraine et permettrait de gagner en lisibilité et favorisera une reconnaissance des actions menées.

Se pose également la question de faire vivre un site Internet dédié. Soit en poursuivant la démarche du Conseil Régional, soit en créant un site spécifique pour rendre compte tant de l'avancée de la mise en œuvre de la stratégie Allemagne de la Lorraine, que des grands évènements culturels, économiques, politiques franco-allemands en lien avec cette stratégie.

Enfin, cette logique de communication doit également s'accompagner d'une réflexion envisageant la présence « Stratégie Allemagne de la Lorraine » sur les réseaux sociaux (Tweeter, Facebook...).



ECHANGES ENTRE CITOYENS

1. Enjeux

Faire prendre conscience à l'ensemble des Lorrains que leur participation aux relations franco-allemandes est non seulement le gage de la réussite de ceux-ci avec notre voisin européen, mais aussi une source d'enrichissement personnel.

Ces échanges touchent à la vie quotidienne de toutes les couches de la population, tous les âges et toutes les catégories socio-professionnelles. Scolaires, musiciens, acteurs, monde sportif, médical, associatif, acteurs économiques et universitaires... Ces échanges se font également dans le cadre de tournées de groupes musicaux, d'activités artistiques, de festivals (théâtre, culture, tourisme...), de rencontres sportives, etc...

La construction européenne a été facteur de paix. L'actualité nous enseigne que celle-ci est toujours fragile. La co-construction citoyenne de relations fortes transfrontalières permet de renforcer la connaissance et l'acceptation de l'autre.

2. Constat

Au-delà des informations communiquées par les collectivités territoriales (conseils départementaux notamment), les représentants des villes de Metz et Nancy ont également sollicité les communes adhérentes aux intercommunalités de Metz (CA2M) et Nancy (CUGN) afin de recenser l'existant et de disposer de propositions d'actions. Cette interrogation portait sur les thèmes suivants :

- Que faites-vous en matière d'échanges franco-allemands entre citoyens ?
- Quels sont vos projets ?
- Quelles sont vos propositions, idées, pour rendre plus visibles la coopération et l'amitié entre la Lorraine et la Sarre ?

A l'issue, il ressort que la participation des citoyens aux échanges franco-allemands passe essentiellement par les jumelages entre communes, et sur des projets spécifiques tels, le « Mai d'Europe » (ville de Nancy) ou des échanges thématiques tels que budget participatif ou le handicap (ville de Metz). Mais les échanges les plus conséquents en terme de participation sont naturellement scolaires et de tous niveaux du primaire, au collège et lycée. L'Université de Lorraine par le biais du CFALOR - centre franco-allemand de Lorraine -, valorise les échanges notamment culturels, (théâtre...), expositions, rencontres...

Enfin, l'accueil de stagiaires issus des villes jumelées est une constante.

3. Propositions

Compte-tenu de l'importance des jumelages dans les échanges entre citoyens, il est proposé une rencontre des villes jumelée françaises et allemandes de la Grande Région pour échanger expériences et bonnes pratiques. De même, l'organisation d'une journée franco-allemande à l'échelle de la région devrait permettre la participation d'un maximum d'acteurs (date à définir en janvier). Concernant les stages d'été la mise en place systématique dans les communes jumelées d'accueil de jeunes, leur permettrait de découvrir la ville et de se familiariser avec le fonctionnement de collectivité territoriale, de nouer des contacts et liens d'amitiés. A noter que l'Office franco-allemand de la jeunesse soutien ce dossier dans le cadre du programme « *Job dans la ville jumelée* ». Dans l'esprit du Triangle de Weimar, l'OFAGE soutient également ces échanges tripartites avec la Pologne.

La très officielle « Journée franco-allemande » chaque 22 janvier doit être l'occasion de renforcer en Lorraine la mise à l'honneur plus de 50 ans d'amitié et de coopération entre la France et l'Allemagne (Traité de l'Elysée 22 janvier 1963). Elle est organisée dans les deux pays, depuis 2004. Écoles, collèges et lycées des deux pays sont invités à redoubler d'imagination pour faire connaître le pays voisin.

Il est également proposé que nos deux dates nationales, le 14 juillet - Fête nationale française et le 3 octobre - Journée de l'Unité allemande rassemblent des citoyens des deux pays pour ces journées fortes en symboles.

La journée de l'Europe fixée au 9 mai pourrait/devrait prendre une dimension régionale.

La création d'une « Assemblée citoyenne franco-allemande » organisatrice d'une fête franco-allemande permettrait de mettre en valeur l'ensemble des actions menée en faveur des jumelages et par ces jumelages.

Les événements mémoriels organisés de part et d'autre du Rhin pourraient bénéficier d'une présence renforcée signe d'amitié.

Le réseau ECCAR (European Coalition of Cities Against Racism), Coalition des villes contre le racisme est une initiative lancée par l'UNESCO en 2004 pour établir un réseau de villes intéressées par l'échange d'expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie. La ville de Nancy y adhère et propose que ce soit le cadre d'échanges entre citoyens français et allemands sur ces thématiques.

La diffusion des chaînes allemandes sur l'exemple de la ville de Ludres depuis 1985 favorise également la connaissance de ce pays.

Enfin, il faut renforcer la connaissance de l'histoire de nos deux pays, de leurs richesses culturelles et naturelles, conforter des séjours de vacances réciproques, développer le service volontaire européen (SVE) et favoriser la coopération hospitalière pour faciliter la vie des citoyens qui se rendent fréquemment dans le pays voisin.

ORGANISATION DES ECHANGES INSTITUTIONNELS ET ENTRE ADMINISTRATIONS,

1. Enjeux

Au même titre qu'il convient de renforcer les échanges entre citoyens de nos deux pays, la connaissance institutionnelle est un élément fédérateur du transfrontalier. La demande existe, elle traduit une attente des agents. Si la barrière de la langue demeure encore un obstacle, des réponses adaptées existent avec des acteurs expérimentés tel le CNFPT qui sont prêts.

Les échanges institutionnels, certes transfrontaliers mais aussi franco-allemands au sens large, sont de nature à permettre l'échange de bonnes pratiques, à mieux comprendre les différentes politiques publiques, à améliorer des procédures, en un mot à faciliter et améliorer la vie de nos concitoyens, voire à préparer l'avenir d'une Europe mieux comprise.

2. Constat

Il ressort très nettement qu'hormis quelques initiatives non formalisées, il n'existe pas d'échanges entre les différentes collectivités et leurs services pouvant être qualifiés d'échanges institutionnels, et entre administrations. Cependant, il convient néanmoins de souligner que la proximité de la frontière a pérennisé durablement certaines initiatives. Ainsi la ville de Metz, par le biais de l'association QuattroPole, composée des villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves, fait vivre des échanges sur la thématique du tourisme avec les agents d'accueil de ces quatre villes.

Il en est de même, pour le partenariat CD57 et Land de Sarre avec la présence de la Moselle à Berlin dans les locaux de la représentation de la SARRE et l'organisation des Entretiens de Malbrouck sur l'actualité allemande à destination d'un public de fonctionnaires et cadres en lien avec l'Allemagne.

En ce qui concerne plus particulièrement les échanges liés à la fonction publique territoriale, ceux-ci sont inexistant à l'exception du partenariat entre le CNFPT, l'IRA de Metz et la FHSV de Sarrebruck (école de formation de fonctionnaires locaux et de policiers municipaux).

Cette collaboration se traduit par l'organisation d'un séminaire annuel réunissant une trentaine d'agents (15 allemands – 15 français, Etat et collectivités).

Bien que cette thématique des échanges institutionnels, et entre administrations françaises et allemandes (sarroises) ne soit pas mise en œuvre dans les différentes collectivités territoriales lorraines, il ressort néanmoins un grand intérêt pour cette thématique.

Ceci étant, tous les participants s'accordent à dire que l'absence de maîtrise de la langue du voisin est souvent vécue comme une barrière « infranchissable ».

3. Propositions

- mise en place auprès des agents de l'apprentissage ou du perfectionnement de la langue allemande, complétée par une approche de la culture et de l'histoire de ce pays,
- organisation de séminaires thématiques (échanges pléniers et visites sur terrain) afin de préparer les échanges structurels, et entre administrations pour favoriser la connaissance réciproque des politiques publiques portées par les différentes collectivités des deux pays. Cette organisation implique la signature d'une convention afin de donner un cadre juridique à ceux-ci et permettre leur réciprocité. L'ensemble des accords des différents partenaires devra être recherché. Cette convention garantirait au plan juridique l'accueil, apporterait des agents. Ces propositions rejoignent les préoccupations de nos voisins Sarrois exprimées dans la feuille de route 2015/2016 « **Stratégie France-land de Sarre** », les autorités sarroises rappellent leur attachement au recrutement et à la formation continue de personnel vers la France, et souhaitent développer un programme d'échanges des agents en coopération avec l'OFAJE - Office Franco-Allemand de la Jeunesse, pour un premier programme d'échanges en automne 2015. Le CNFPT a déjà été sollicité sur ce point par le Land. L'idée est d'avoir un groupe paritaire de 10 fonctionnaires qui suivraient un tronc commun (langue et management culturel) d'une semaine en Allemagne et d'une semaine en France, suivi d'une immersion de deux mois dans le pays partenaire et conclu par deux jours d'évaluation finale.
- Académie de la Grande Région, le Land de Sarre a comme projet en 2015, dans le cadre de la qualification en politiques européennes, la création d'une « Académie de la Grande Région » en coopération avec l'Académie européenne d'Otzenhausen et les partenaires de la Grande Région. A noter que l'IRA de Metz est déjà partenaire de l'Académie d'Otzenhausen. L'objectif étant « *d'améliorer la connaissance des structures voisines et des possibilités de coopération des régions voisines ainsi que favoriser la mise en réseau des cadres* ». Le directeur du Centre d'études germaniques interculturelles de Lorraine (CEGIL) et directeur du Centre franco-allemand de Lorraine (CFALOR) est prêt à s'associer au projet de création d'une « **Académie de la Grande Région** » et à l'accompagner dans sa réalisation.

En conclusion, la volonté d'action existe et rejoint celle du Land de Sarre. La barrière de la langue n'est pas insurmontable, car des réponses adaptées et notamment de formations dispensées par le CNFPT peuvent rapidement voir le jour. L'objectif est de favoriser et d'encourager les échanges entre fonctionnaires et agents publics. Mais compte-tenu de la faiblesse de la situation existante, il est nécessaire d'avancer par étapes afin de poursuivre la construction d'une collaboration plus élaborée et surtout d'en permettre la pérennisation.

PLAN D'ACTION « STRATEGIE ALLEMAGNE DE LA LORRAINE »

Les différents groupes de travail ont formalisé des propositions qui sont susceptibles, après validation par les exécutifs, de pouvoir être déclinées à court terme 2015-2016, à moyen terme 2017-2018 et enfin à long terme car plus complexes dans leur mise en œuvre.

Ces trois phases d'actions correspondent, à un renforcement de la coordination et de la communication, puis à la concrétisation et enfin à l'amplification des coopérations.

La phase une peut être mise en œuvre immédiatement car faisant l'objet d'un consensus, les deux autres phases nécessitent naturellement approfondissement des projets.

1. Le court terme 2015-2016 - Renforcer la coordination et la communication,

Economie-emploi :

- Suivre les dossiers à enjeux, au sein de la cellule spécifique créée par la Région Lorraine,
- Echanger sur les actions collectives aux filières d'avenir prioritaires et élaborer un plan de prospection et de soutien aux néo-exportateurs en lien avec Business France et Bpifrance,
- Pointer la communication sur les dispositifs existants, accompagnement, financements des partenaires de l'export (présentation Internet), informer les PME et valoriser les démarches,
- Organiser des collectifs spécifiques pour les TPE et pour les professionnels des Métiers d'Art sur les grands salons nationaux à vocation internationale,
- Promouvoir, valoriser et communiquer sur les clusters franco-allemands.
- Création événements phare comme les manifestations pour le lancement de la Silver-Vallée franco-allemande prévue en octobre 2015 et mettre en œuvre le rapprochement des clusters auto avec les journées « Automobile ».

Formation professionnelle

- Intensifier l'apprentissage transfrontalier et faciliter les mobilités,

Enseignement supérieur-Recherche

- Réaliser un livret de présentation des cursus franco-allemands et amplifier la présentation numérique de l'existant (site Internet du rectorat par exemple),
- Faire mieux connaître le site PRIMA (autoformation en langue allemande),
- Encourager les formations en allemand chez les futurs enseignants,
- Renforcement des liens du CFALOR avec les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de la « Stratégie Allemagne de la Lorraine » :

Apprentissage de la langue du voisin et échanges scolaires

- Signature d'une convention avec l'Education nationale pour Développer, encourager les échanges scolaires et promouvoir l'apprentissage et le développement de la langue allemande.
- Faire appel au Service Volontaire Européen (SVE) et Volontariat Franco-Allemand (VFA),
- Développer les échanges extra-scolaires.

Mobilité

- Informer et promouvoir les dispositifs existants sur l'offre de transports collectifs,
- Encourager les traitements locaux, dans des partenariats limités aux acteurs concernés, car il ne peut y avoir de stratégie globale.

Culture et Tourisme

- Poursuivre pour amplifier la dynamique existante et renforcer les coopérations.

Communication grand public

- Assurer un suivi presse tous médias,
- Création d'une identité forte, logo, signature...
- Envisager une présence active sur les réseaux sociaux et Internet.

Échanges entre citoyens

- Rencontre des villes jumelée françaises et allemandes de la Grande Région pour échanger expériences et bonnes pratiques,
- Organiser une journée franco-allemande à l'échelle de la région et donner une dimension régionale à la journée de l'Europe le 9 mai,
- Accueillir des jeunes et mettre en place des stages d'été dans les communes jumelées,
- Conforter la date du 22 janvier « *Journée franco-allemande* », qui marque plus de 50 ans d'amitié et de coopération entre la France et l'Allemagne (Traité de l'Elysée 22 janvier 1963) en renforçant notamment les initiatives scolaires (écoles, collèges et lycées).
- Rassembler les citoyens des deux pays lors des deux dates nationales, le 14 juillet - Fête nationale française et le 3 octobre - Journée de l'Unité allemande et renforcer la présence aux événements mémoriels de part et d'autre du Rhin.

Organisation des échanges institutionnels et entre administrations

- Initier l'apprentissage de la langue auprès des agents (signature d'une convention avec le CNFPT), et la culture allemande
- Organiser des séminaires thématiques,
- Faciliter la connaissance des structures administratives et des politiques publiques.
- Confirmer la gouvernance commune, à l'échelon Lorrain de la « Stratégie Allemagne »

2. Le moyen terme 2017-2018 – Concrétiser les coopérations

Economie-emploi

- Créer des guichets territoriaux uniques bilingues, structurer un réseau d'accueil et d'accompagnement pour les investisseurs allemands,
- Renforcer l'internationalisation des échanges économiques et l'export vers l'Allemagne, en accompagnant les PME/PMI.
- Porter l'effort sur les 4 priorités stratégiques atouts différenciant et communs à la Lorraine et à l'Allemagne, industrie automobile, Silver Economy, écoénergies/écotechnologies, matériaux.
- Explorer systématiquement des pistes de coopérations franco-allemandes pour d'autres filières (chimie, aéronautique, numérique, métiers d'art) avec pour objectif de développer des initiatives technologiques communes dans une logique de clusters transfrontaliers.

Formation professionnelle

- Développer une offre de formation coordonnée dans le domaine sanitaire et social,
- Permettre aux demandeurs d'emploi lorrains d'accéder plus facilement au marché du travail allemand (formations professionnelles et linguistiques)

Enseignement supérieur-recherche

- Renforcer l'offre de l'enseignement supérieur dans le franco-allemand en combinant un enseignement de très haute qualité dans différentes matières avec l'apprentissage de la langue de l'autre (allemand/français) et une sensibilisation aux spécificités interculturelles de la société française et de la société allemande afin d'augmenter l'employabilité.
- Développer les ateliers d'insertion professionnelle auprès des étudiants (dont doctorants)

Apprentissage de la langue du voisin et échanges scolaires

- Encourager les formations en allemand chez les futurs professeurs (ESPE Lorraine).
- Construire une licence franco-allemande visant l'enseignement d'une discipline en s'appuyant sur l'expérience de l'UL et de l'UFA en matière de cursus franco-allemands

Mobilité

- Suivi des SCOT
- Intégration d'une « Stratégie Lorraine pour l'Allemagne » dans le domaine du développement de l'électromobilité homogénéisation des standards et interopérabilité des dispositifs de recharge et de paiement. Dans ce cadre, l'intégration de l'utilisation des transports collectifs reliant les deux agglomérations doit être abordée.

Échanges entre citoyens

- Faire du réseau ECCAR (*European Coalition of Cities Against Racism, Coalition des villes contre le racisme une initiative lancée par l'UNESCO en 2004*) le cadre d'échanges entre citoyens français et allemands sur la thématique des politiques de lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie et établir un échange d'expériences

Organisation des échanges institutionnels et entre administrations

- Accompagner le projet le Land de Sarre de création de « l'Académie de la Grande Région », dans le cadre de la qualification en politiques européennes, en coopération avec l'Académie européenne d'Otzenhausen et les partenaires de la Grande Région. L'objectif étant d'améliorer la connaissance des structures voisines et des possibilités de coopération des régions voisines ainsi que favoriser la mise en réseau des cadres.

3. Le long terme – *l'amplification des coopérations*,

Enseignement supérieur-Recherche

- Après approfondissement du projet, création d'un Pôle Allemagne de la Maison de l'International sur le site du Saulcy (57). Ce Pôle Allemagne capitaliserait sur l'existence et les compétences du CFALOR, développerait un espace d'actions et de fonctions mutualisées (Université, Rectorat, Inspection d'Académie, Conseil Départemental de la Moselle, Conseil Régional de Lorraine).

Échanges entre citoyens

- Faire du réseau ECCAR (*European Coalition of Cities Against Racism, Coalition des villes contre le racisme une initiative lancée par l'UNESCO en 2004*) le cadre d'échanges entre citoyens français et allemands sur la thématique des politiques de lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie et établir un échange d'expériences

Organisation des échanges institutionnels et entre administrations

- Accompagner le projet le Land de Sarre de création de « l'Académie de la Grande Région », dans le cadre de la qualification en politiques européennes, en coopération avec l'Académie européenne d'Otzenhausen et les partenaires de la Grande Région. L'objectif étant d'améliorer la connaissance des structures voisines et des possibilités de coopération des régions voisines ainsi que favoriser la mise en réseau des cadres.

En conclusion,

Pour mettre en œuvre avec efficacité les propositions adoptées, il convient de définir une gouvernance adaptée.

• *Une gouvernance pour l'efficacité,*

L'actuel comité de pilotage de « Stratégie Allemagne de la Lorraine » est composé du président du conseil régional de Lorraine, des présidents des quatre conseils départementaux (54-55-57-88) et des deux agglomérations de Metz et Nancy (CA2M et CUGN), des maires des villes du sillon lorrain (Epinal, Nancy, Metz et Thionville), du président du CESEL, des présidents des Chambres régionales (industrie, métiers et agriculture) ainsi que de monsieur le Recteur de l'Académie Nancy-Metz et du Président de l'Université de Lorraine.

La présence de l'Etat par son représentant régional sera naturellement recherchée, afin de compléter ce comité.

Il se réunira régulièrement en y associant les partenaires allemands, et à titre consultatif des spécialistes (universitaires, chercheurs, chefs d'entreprises, experts, élus...) indispensables tant pour la définition des orientations que pour leur bonne exécution.

Cette coopération qui englobe l'ensemble des acteurs sociaux-économiques lorrains et nos différentes collectivités, doit faire l'objet d'une très large cohérence.

• *Des groupes opérationnels,*

Ce comité de pilotage a défini les grandes orientations et décidé la création de huit groupes de travail.

Après avoir défini les enjeux, effectué le recensement de l'existant et formalisé des propositions, ces groupes en conservant leur pilotage actuel ont vocation à se transformer en groupes opérationnels. Ils seront chargés de la mise en œuvre des propositions validées par le comité de pilotage du 25 juin.

Il faut également définir un calendrier d'actions, après validation par les exécutifs. Il apparaît évident que parmi les propositions formulées certaines sont réalisables à court terme, c'est-à-dire 2015-2016. D'autres à moyen terme 2017-2018 et enfin des propositions à long terme car nécessitant des approfondissements, des recherches de financements, des collaborations renforcées...

- **Un calendrier d'action,**

2015 – 2016 est une période charnière qui doit nous permettre de donner des signes concrets et forts de notre volonté d'ouverture vers l'Allemagne autour de 3 actions fondatrices :

- signature par les collectivités d'une convention commune avec l'Education nationale pour développer l'apprentissage de l'allemand en Lorraine et mise en œuvre de ses contenus,
- mise en place d'une coopération des clusters sarrois et lorrains qu'il s'agisse de l'automobile, ou du projet de cluster dans la silver économie.
- déploiement d'une action de communication grand public pour valoriser l'importance des liens avec l'Allemagne et les actions qui sont menées par l'ensemble des partenaires. La condition de leur succès repose sur la mise en place d'un pilotage désormais plus précis et sans doute plus exigeant, associant notamment nos partenaires allemands avec la problématique de l'évolution territoriale de la région Lorraine vers la région ACAL.

**Ce rapport nous prouve que se limiter dans nos ambitions à la seule dynamique transfrontalière serait réductrice.
L'ouverture plus large vers l'Allemagne est un enjeu majeur pour l'avenir de la Lorraine.**

- **Sensibiliser, communiquer,**

Il est remarquable de constater que les acteurs du territoire, même les plus éloignés du transfrontalier, manifestent un intérêt certain à ce projet d'échanges au-delà des seules rencontres thématiques.

Si au plan universitaire, de la recherche et de l'économie... il s'agit désormais d'amplifier les efforts déjà constatés, pour toutes les collectivités prêtes à s'investir, il est nécessaire de renforcer la lisibilité des politiques touristiques, culturelles.

Dans ce cadre, il nous faut renforcer la sensibilisation de nos concitoyens pour conforter les échanges existants. Cette exigence doit également porter sur des démarches fortes en symboles telles les dates du 22 janvier, journée officielle de la coopération franco-allemande et du 9 mai, journée de l'Europe. Enfin, l'organisation de rencontres, aux thématiques actuelles et partagées, s'impose.

La mise en place de groupes de travail sur nos politiques publiques respectives doit permettre la mise en route d'une ambitieuse démarche partenariale inter-administrations. Ce projet doit désormais gagner en visibilité par une communication adaptée.

Certes la barrière de la langue existe, mais elle n'est pas insurmontable, car des réponses adaptées, notamment des formations à la langue et des sensibilisations à la culture, peuvent rapidement voir le jour.

• **S'ouvrir pleinement à l'Allemagne**

La Lorraine doit amplifier ses échanges avec l'Allemagne. Sa position au cœur du futur espace régional, son histoire et son expertise sont autant d'atouts pour l'avenir.

Les formations, l'économie, l'emploi, la recherche, l'enseignement supérieur, la culturel, le tourisme, la vie associative et citoyenne... favorisent le renforcement de nos liens avec l'Allemagne.

Dans ce contexte, la Stratégie Allemagne de la Lorraine sera un élément structurant pour la future Région du Grand Est Alsace- Champagne-Ardenne – Lorrain (ACAL) : ce nouveau territoire disposant de frontières communes avec quatre pays européens devra nécessairement amplifier son ancrage transfrontalier et européen qui est un levier fort de développement.

Tous les acteurs y sont non seulement prêts mais également demandeurs. Au plan national et européen l'appui du Secrétariat d'Etat aux Affaires européennes est indispensable et acquis.

La « Stratégie Allemagne de la Lorraine », une opportunité pour conforter une construction européenne et humaine.

Jean-Pierre MASSERET

Président du Conseil régional de Lorraine



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



CCI LORRAINE

